

## SELLAL L'A AFFIRMÉ HIER Le Président Bouteflika «se porte bien»

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a affirmé hier, lundi, à Alger que le Président Bouteflika «se porte bien», rappelant que la campagne électorale pour la prochaine élection présidentielle débutera dans les délais fixés par la

loi. Dans une déclaration à la presse en marge de l'ouverture de la session de printemps du Conseil de la nation, M. Sellal a souligné que le Président Bouteflika «se porte bien, comme nous l'avons affirmé à maintes occasions».

Page 3

## PRÉSIDENTIELLE 2014

IL A DÉPOSÉ HIER SON DOSSIER  
AU CONSEIL CONSTITUTIONNEL

# Bouteflika candidat



Page 3

### PARLEMENT

Ouverture de la session  
de printemps du Conseil  
de la nation et de l'APN

Page 4

OULD KHELIFA :

La «pluralité  
politique» est  
une réalité à l'APN

Page 4

M. FRANCISCO CAITANO MADEIRA,  
DIRECTEUR DU CAERT

Les succès remportés contre  
le terrorisme ne doivent  
pas «nous leurrer»

Page 5

### SCIENCE et VIE

**GASTRO**  
À chaque  
âge, les bons  
réflexes !

Pages 12-13

### HIGH-TECH

LA COURSE ENTRE  
L'HUMAIN ET  
L'ALGORITHME  
La stratégie  
tous  
azimuts  
de Google

Page 11

### FOOTBALL

MONDIAL 2014 :  
PRÉPARATION DE  
L'EQUIPE NATIONALE  
La Slovénie,  
un test amical  
aux allures officielles

Page 19

### TLEMCEN

**Saisie**  
de 4 910 litres  
de carburant  
destinés à la  
contrebande  
vers le Maroc

Page 9

Offres de lancement 3G++  
dans 9 nouvelles wilayas  
Blida, Boumerdès, Tipaza, Tlemcen,  
Sidi Bel Abbès, Aïn Defla, Médéa, Biskra et El Oued



9500 DA  
=  
2 mois d'internet  
+  
Téléphone Orange 3G

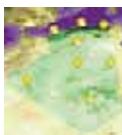
500 DA  
=  
500 DA de crédit  
+  
CIM Internet Orange 3G

7500 DA  
=  
2 mois d'internet et d'appels  
+  
Smartphone



DKNEWS - 04/03/2014

\* 2 mois d'internet, d'appels et SMS sur le Giga 3000 et 1 mois d'internet et d'appels sur le Giga 3000. Offres valables jusqu'au 31/03/2014 dans la limite des stocks disponibles. Disponible dans le réseau Orange dans les lieux où l'offre est disponible. Conditions d'utilisation.

**Météo****Régions Nord : 16° à Alger**

Temps nuageux et instable avec averses de pluie localement assez marquées notamment vers les régions du Centre et de l'Est.

Les vents seront en général modérés à assez forts (40/70 km/h) de secteur nord-ouest, notamment vers les régions du littoral. La mer sera agitée à localement forte.

**Régions Sud : 26° à Tamanrasset**

Temps partiellement nuageux notamment vers le Nord Sahara et les Oasis, avec localement quelques pluies.

Les vents seront en général modérés, localement assez forts (30/50 km/h) avec fréquents tourbillons de sable.

**RND****Réunion du secrétariat national**

Le secrétariat national du RND organise une réunion publique ouverte à la presse, aujourd'hui, au siège du parti. Elle sera présidée par M. Abdelkader Bensalah. Un des points abordés sera la collecte de signatures en faveur du candidat Abdelaziz Bouteflika.

**PARLEMENT****Journée sur «l'entreprise en face de la Banque d'Algérie»**

La commission des Finances et du Budget à l'APN, organise ce matin à 8h30, une journée parlementaire sur le thème «L'Entreprise en face de la Banque d'Algérie, réforme et défis».

**VENDREDI À LA SALLE IBN KHALDON**  
**Concert de Djmaoui Africa****CE MATIN À L'INSPIA DE BLIDA****Conférence sur la valorisation des terres agricoles**

La fondation Filaha Innove le Sipsa-Agrofood en partenariat avec le CEIMI, organisent ce matin à 9h à l'Institut Inspia Sidi Abdelkader, une conférence-débat avec les professionnels de l'agriculture et l'agro-industrie sur le thème «Valorisation des produits agricoles au profit des consommateurs» et «Synergie fertiles pour la vie».

**DEMAIN À 10H AU SIÈGE DU COA**  
**Conférence de la Fédération algérienne de cyclisme**

La Fédération algérienne de cyclisme et NSO, organisent demain à 10h au siège du Comité olympique algérien une conférence de presse sur l'état d'avancement des préparatifs du GTAC, animée par le comité d'organisation du grand tour d'Algérie de cyclisme de 2014.



Max

Min

Alger	16°	12°
Oran	16°	11°
Annaba	14°	08°
Béjaïa	16°	10°
Tamanrasset	26°	09°

**Horaires des prières**

Mardi 2 Jourmada el oula 1435

Instp	Fajr	05:49
	Dohr	13:20
	Asr	16:15
	Maghreb	18:48
	Isha	20:06

**CE MATIN À 10H30, MAÎTRE MEROUANE AZZI (AVOCAT) INVITÉ DU FORUM DE DK NEWS**  
**Bilan de huit années de réconciliation nationale**

A l'occasion de la célébration du 8<sup>e</sup> anniversaire de l'application de la charte de la paix et la réconciliation nationale, Maître Merouane Azzi, président de la Cellule d'assistance judiciaire pour l'application des dispositions de la charte pour la paix et la réconciliation nationale, sera l'invité ce matin à 10h30, du Forum de DK News pour une conférence-débat afin de présenter le bilan de «la réconciliation

nationale».

La rencontre aura lieu au centre de presse de notre publication sis 3 rue du Djurdjura, Ben Aknoun, Alger.

**No comment****DEMAIN À 14H30 AU FORUM DE DK NEWS****Conférence sur «Le rôle de la femme dans le développement de la société algérienne»**

A l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de la femme, le Forum de DK News organise une conférence-débat, demain mercredi 5 mars à 14h30. Elle sera animée par un panel de femmes algériennes célèbres (Salima Souakri, Bitat Drif, Zahia Ben Aouni, Fatma-Zohra Zerouati, Bariza etc.) et portera sur le thème «Le rôle de la femme dans le développement de la société algérienne». La rencontre aura lieu au Centre de presse de notre publication, sis 3 rue du Djurdjura Ben Aknoun, Alger.

**ROUTE TRANSSAHARIENNE****60<sup>e</sup> session du comité de liaison**

Le ministre des Travaux publics, Farouk Chiali, prendra part, aujourd'hui à l'hôtel Aurassi, à la 60<sup>e</sup> session du Comité de liaison de la route transsaharienne, en présence des pays membres du Comité.

**MERCREDI AU HILTON****Rencontre tuniso-algérienne**

La commission commerciale de l'ambassade de Tunisie à Alger, organise demain mercredi 5 mars à partir de 9h, à l'hôtel Hilton, des rencontres professionnelles tuniso-algériennes dans le secteur des pièces et composants automobiles, camions, engins et bateaux de plaisance.

**GASTRONOMIE ALGÉRIENNE****Rencontre au Palais de la Culture avec M<sup>me</sup> Rezki**

Dans le cadre des Journées sur la gastronomie algérienne, le Palais de la Culture Moufdi-Zakaria, organise cet après-midi à 15h, une rencontre-débat animée par M<sup>me</sup> Rezki.

**4<sup>e</sup> SALON INTERNATIONAL DE HASSI MESSAOUD****Participation exceptionnelle de Mobilis**

La participation de Mobilis au 4<sup>e</sup> Salon international des fournisseurs de produits et services, qui se déroule du 4 au 7 mars à Hassi Messaoud (Ouargla), sera distinguée avec l'avènement de la 3G en Algérie. Durant les 4 jours du salon, l'équipe Marché Entreprise qui animera le stand personnalisé de Mobilis, présentera aux professionnels du secteur pétrolier et gazier les innovations en offres, produits et services corporate adaptés aux besoins de ce secteur névralgique.

L'événement sera également une occasion pour Mobilis de présenter dans le cadre des ateliers et conférences-débats, ses solutions étoffées avec le lancement de la 3G dédiées aux besoins des opérateurs activant dans le secteur de l'industrie pétrolière et gazière en Algérie.



**PRÉSIDENTIELLE  
2014**

# Bouteflika candidat

**Le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a déposé hier, lundi au Conseil constitutionnel son dossier de candidature à l'élection présidentielle du 17 avril prochain.**



Le Président sortant est ainsi le cinquième postulant ayant déposé officiellement son dossier de candidature au Conseil constitutionnel, avant la clôture de la période de dépôt de dossier de candidature fixée au 4 mars à minuit.

Les autres candidats sont le président du Front national algérien, Moussa Touati, le président du Front El-Moustakbel (FM), Abdelaziz Belaïd, le président du Rassemblement algérien (RA), Ali Zaghoudou, et la secrétaire générale du Parti des travailleurs (PT), Louisa Hanoune. L'ancien chef du gouvernement, Ali Benflis, (août 2000-mai 2003), devra

déposer aujourd'hui son dossier de candidature, a-t-on appris auprès du Conseil constitutionnel. Depuis la convocation du corps électoral, une centaine de postulants avaient retiré les formulaires de candidature délivrés par le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales. Deux personnalités politiques ont annoncé publiquement leur retrait de la course à la magistrature suprême. Il s'agit de l'ancien chef du gouvernement, Ahmed Benbitour (décembre 1999-août 2000), et du président du parti Jil Djadid, Soufiane Djilali. «Nous estimons que notre participation à la prochaine élec-

tion présidentielle sera infructueuse pour notre action politique, d'une part, et pour le pays, d'autre part», a indiqué M. Benbitour lundi lors d'une conférence de presse, estimant que son retrait de la course «servira davantage le pays». Pour sa part, le président du parti Jil Djadid avait annoncé son retrait malgré, a-t-il souligné, l'obtention du nombre de signatures exigé par la réglementation en vigueur. «J'ai les signatures requises mais je n'irai pas les déposer au Conseil constitutionnel. Je ne veux pas participer à cette élection», a-t-il dit. Dans un communiqué rendu public mardi dernier, le

Conseil constitutionnel avait rappelé que la date limite du dépôt des dossiers de candidature à l'élection présidentielle du mois d'avril prochain était fixée au 4 mars 2014 à minuit.

Le Conseil constitutionnel rendra publique la liste des candidats en lice pour la présidentielle dix (10) jours à compter de la clôture de la période de dépôt des dossiers, rappelle-t-on. Avant cela, le Conseil vérifiera la conformité des dossiers notamment en ce qui concerne le nombre de signatures (d'électeurs ou de citoyens) que tout candidat doit rassembler.

## DERNIER DÉLAI AUJOURD'HUI POUR LE DÉPÔT DES CANDIDATURES Veillée d'armes chez les candidats

C'est aujourd'hui à minuit qu'expire le délai de dépôt des candidatures pour l'élection présidentielle du 17 avril prochain. C'est la veillée d'armes pour les candidats à la candidature. C'est aussi l'heure de vérité pour la profusion de postulants à la candidature. Les «meilleurs» et les plus aptes seront retenus en prévision de la dernière ligne droite de cette course à la magistrature suprême.

Les nombreux candidats qui briguent un mandat présidentiel se sont heurtés à la réalité du terrain, à savoir celle de recueillir 60 000 signatures à travers le territoire national. Une mission ardue quand on sait qu'il est difficile pour des illustres inconnus de pouvoir réunir autant de signatures en un temps réduit.

Les mauvais perdants ou ceux qui se sont avoués perdants à l'avance, arguent de plusieurs subterfuges et prétextes en s'attaquant au régime, à la loi et à l'arsenal juridique mis en place.

Ils se sont rendu compte que la candidature à la présidentielle est d'une au-

tre envergure et ne ressemble nullement à une candidature pour des élections locales ou législatives.

Jusqu'à hier matin, quatre candidats avaient déposé leurs dossiers de candidature auprès du Conseil constitutionnel qui doit statuer dans les jours qui viennent sur la validité du dossier présenté.

Il s'agit de président du Front national algérien (FNA), Moussa Touati, le président du Front El-Moustakbel (FM), Abdelaziz Belaïd, le président du Rassemblement algérien (RA), Ali Zaghoudou, et la secrétaire générale du Parti des travailleurs (PT), Louisa Hanoune.

A l'évidence, il est attendu que le candidat libre Ali Benflis dépose son dossier aujourd'hui. Le Président Abdelaziz Bouteflika l'a fait hier pour la présidentielle du 17 avril 2014.

En ce sens, hier au siège du Conseil constitutionnel (Ben Aknou), il y avait une grande foule de journalistes et de photographes guettant l'éventuelle ap-

parition du chef de l'Etat pour venir déposer son dossier.

Il s'agit d'une formalité pour le Président Bouteflika quand on sait que les partis le soutiennent et non des moindres se sont chargés de la collecte des signatures à travers le territoire national.

Le Front de libération nationale (FLN) a pu, à lui seul, recueillir plus d'un million de signatures sans compter celles du Rassemblement national démocratique (RND), Tajamou Amal al Jazaïr (TAJ) et le Mouvement populaire algérien (MPA).

A ceux-là s'ajoutent les associations de la société civile qui se sont mobilisées pour la collecte de signature en faveur du Président Bouteflika.

Le nombre de signatures recueillies et l'engouement populaire que suscite la candidature du Président Bouteflika annoncent ainsi un plébiscite en faveur du chef de l'Etat dont la popularité est plus que jamais en hausse.

**Kamel Cherif**

## Le candidat du PNSD se retire de l'élection présidentielle pour non-aboutissement de l'opération de collecte des signatures

Le candidat et président du Parti national pour la solidarité et le développement (PNSD), Mohamed-Cherif Taleb, s'est retiré de la course à l'élection présidentielle du 17 avril 2014 en raison du non-aboutissement de l'opération de collecte de signatures, indique lundi un communiqué du parti. Les membres du bureau exécutif national du PNSD, réunis lundi, ont pris connaissance du non-aboutissement de l'action de collecte de signa-

tures de citoyens aux fins d'aviser la candidature de M. Taleb, explique le communiqué du parti, précisant que le nombre de signatures récoltées dans plus de la moitié des wilayas avoisine les 48 000. «Toutefois, le temps restant (24h) ne peut permettre d'atteindre les résultats escomptés, et ce, malgré la volonté sincère des cadres et militants du PNSD, impliqués dans l'opération», ajoute la même source. Le délai de dépôt des dossiers de can-

didatures auprès du Conseil constitutionnel expire le 4 mars à minuit.

Par ailleurs, le PNSD annonce qu'il prendra «activement» part au scrutin du 17 avril par «la mobilisation de tous ses militants et sympathisants, particulièrement lors de l'opération du contrôle des urnes et des résultats définitifs de l'opération électorale». «Le bureau exécutif national du parti demande en outre au chef de l'Etat d'user de ses prérogatives consti-

**SELLAL L'A AFFIRMÉ HIER  
Le Président Bouteflika «se porte bien»**

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a affirmé hier, lundi, à Alger que le Président Bouteflika «se porte bien», rappelant que la campagne électorale pour la prochaine élection présidentielle débutera dans les délais fixés par la loi.

Dans une déclaration à la presse en marge de l'ouverture de la session de printemps du Conseil de la nation, M. Sellal a souligné que le Président Bouteflika «se porte bien, comme nous l'avons affirmé à maintes occasions».

Le Premier ministre s'est interrogé sur les motifs d'opposition de parties à la candidature de certaines personnes, citant des responsables d'autres pays qui se portent candidats plusieurs fois comme en Allemagne, en faisant allusion à la chancelière qui assume son troisième mandat et pourrait en briguer un quatrième.

La campagne électorale pour la présidentielle «débutera dans les délais fixés par la loi», a insisté le Premier ministre qui prévoit «des surprises».

## Moussa Touati (FNA) appelle le peuple algérien à exercer sa souveraineté

Le président du Front national algérien (FNA), Moussa Touati, a appelé lundi à Alger le peuple algérien à «exercer sa souveraineté et à la défendre» lors de la prochaine présidentielle.

«Le peuple algérien doit exercer sa souveraineté et la défendre en se rendant aux urnes pour y déposer les bulletins de vote, même blanc», a souligné M. Touati lors d'une conférence de presse tenue au siège de son parti, mettant en garde ceux qui appellent au boycott contre les conséquences d'une telle démarche. «Nous ne pouvons pas combattre la fraude en boycottant les élections», a-t-il dit.

M. Touati, qui a «déploré» les appels au boycott de la prochaine présidentielle, a exhorté le peuple algérien à exprimer sa position «soit en élisant son candidat, soit en organisant des sit-in pacifiques devant les bureaux de vote, au lieu de boycotter les élections».

Par ailleurs, M. Touati a qualifié de regrettable l'appel à un quatrième mandat par les députés du Parlement, lors de la séance d'ouverture de la session de printemps, comparant la séance à une «séance d'allégeance».

Affirmant que le dossier qu'il a déposé auprès du Conseil constitutionnel était «complet», M. Touati s'est dit «étonné» des pratiques de certains partis qui «achètent les signatures d'élus appartenant à d'autres partis».

**APS**

## PARLEMENT

## Ouverture de la session de printemps du Conseil de la nation

OULD KHELIFA

### La «pluralité politique» est une réalité à l'APN

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Larbi Ould Khelifa a affirmé hier l'existence d'une «pluralité politique» à l'APN, à travers la présence de plusieurs formations politiques dont les «orientations» et les «positions» peuvent «converger» ou «diverger».

«Notre assemblée compte plusieurs formations politiques dont les orientations et les positions peuvent converger tout comme elles peuvent diverger, ce qui est en soi une concrétisation de la vraie pluralité politique dont les règles ont été établies par le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika», a affirmé Larbi Ould Khelifa, à l'ouverture de la session de printemps de l'APN.

Ajoutant que l'Assemblée «respecte toutes les opinions et toutes les positions, bien plus, elle encourage l'opposition à exprimer ses préoccupations qui n'enfreignent ni la loi fondamentale ni le règlement intérieur de l'Assemblée», le président de l'APN a assuré que «la critique et l'opposition ont marqué l'actuelle législature».

Évoquant les textes de lois qui seront



soumis lors de cette session, Larbi Ould Khelifa a évoqué celui modifiant et complétant la loi relative à la lutte contre la contrebande, le projet de loi relative aux mutuelles sociales, celui modifiant et complétant la loi fixant les règles générales relatives à l'aviation civile et enfin, le projet de loi relative aux ressources bio-

logiques conformément aux accords internationaux ratifiés par l'Algérie.

L'APN examinera, en outre, le projet de loi modifiant et complétant la loi relative à l'apprentissage qui prolonge la limite d'âge pour les apprentis à 35 ans, a fait savoir son président. Quatre autres projets de loi sont en cours d'élaboration et devront être soumis au bureau de l'Assemblée, dont celui relatif au Service national, celui modifiant et complétant la loi d'orientation sur la promotion de la petite et moyenne entreprise (PME) ainsi que celui modifiant et complétant la code des douanes. Le président de l'APN a, par ailleurs, rappelé que grâce aux efforts consentis par l'Etat dans le secteur économique, l'Algérie a réalisé un équilibre financier pour lequel elle a été félicitée par le Fonds monétaire international (FMI), laquelle prévoit une croissance de 4,3 % en 2014 contre 2,7 % en 2013. Une baisse considérable de l'inflation a été consacrée en 2013, a ajouté l'intervenant, qui a salué à ce propos, la «politique monétaire extrêmement prudentielle», ayant permis d'atteindre cette performance.

printemps des membres du gouvernement et des députés des deux chambres du Parlement.

Dans une allocution prononcée en l'occasion, M. Bensalah a annoncé que plusieurs projets de lois concernant des secteurs de la Jeunesse, de l'Economie, de l'Etat civil et des Douanes, étaient inscrits à l'ordre du jour de la présente session. Parmi les

textes de loi programmés à l'examen, celui relatif au Service national qui est tant attendu par les jeunes, a fait savoir M. Bensalah. Le président du Conseil de la nation a par ailleurs évoqué la prochaine élection présidentielle, une échéance qui marquera, a-t-il dit, l'amorce d'une ère nouvelle et déterminante pour l'Algérie.

### ● Larbi Ould Khelifa préside la session de printemps de l'APN

L'Assemblée populaire nationale (APN) a ouvert hier, hier, sa session de printemps, lors d'une séance plénière présidée par son président Mohamed Larbi Ould Khelifa, en présence du président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah, du Premier ministre, Abdelmalek Sellal ainsi que des membres de l'exécutif.

L'ouverture de cette session a été marquée par une standing ovation de la majorité des membres de l'APN qui ont scandé leur soutien à un quatrième mandat du Président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

L'Alliance de l'Algérie verte (AAV) a saisi, de son côté, cette circonstance en vue d'exprimer, à travers un communiqué rendu public, son «indignation» quant à l'approche faite par le gouvernement du prochain scrutin, considérant que celui-ci s'est «transformé en un comité de soutien» à la candidature de Bouteflika, de même qu'il a «exploité les institutions de l'Etat» à cet effet.

AAV a, en outre, exprimé son «regret» quant à la substitution du Bureau de l'APN en un «comité de soutien au gouvernement», l'invitant à «cesser de violer le règlement intérieur de l'APN et le non-respect de la Constitution».

L'ouverture de la session de printemps de l'APN a également été marquée par le boycott du groupe parlementaire du Front des Forces socialistes (FFS) considérant, a-t-il indiqué dans un communiqué, qu'il s'agit d'une «plénière protocolaire et sans ordre du jour». «Nous entamons une nouvelle session et le Parlement continue à avoir un rendement maigre refusant tous les débats

### MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

#### La justice a franchi de grands pas et son indépendance sera davantage renforcée

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, M. Tayeb Louh a affirmé hier à Alger, que la justice a franchi de grands pas dans le cadre du programme du président de la République et qu'elle «sera davantage renforcée dans le cadre de l'appui de son indépendance et de sa force pour garantir les libertés collectives et individuelles».

«La justice a franchi de

grands pas dans le cadre du programme de président de la République relatif à la réforme de la justice», a affirmé M. Louh en marge de l'ouverture de la session de printemps du Conseil de la nation ajoutant que «la justice sera renforcée davantage dans le cadre de l'appui de son indépendance et sa force pour l'application des dispositions de lois du système législatif national en vi-

gueur». Dans ce contexte, le ministre a rappelé que «les instances judiciaires nationales qui jouissent de prérogatives dans le cadre des lois en vigueur veillent à garantir l'application et le respect de la loi pour assurer la sécurité et la stabilité du pays». «La création de la Commission nationale de supervision de l'élection présidentielle prévue le 17 avril prochain, composée exclusive-

ment de magistrats figure parmi les résultats des réformes politiques et législatives de 2011 opérées en consultation avec les partis et les personnalités nationales», a-t-il indiqué. «La loi organique promulguée en 2012 a consacré cette commission indépendante qui a supervisé les élections législatives puis locales de 2012, a conclu le ministre.

DURANT LA PÉRIODE 1964-2013

### La Cour suprême a traité plus de 730.000 affaires

La Cour suprême a traité plus de 730.000 affaires durant la période allant de 1964 à 2013, a indiqué dimanche à Alger le président de la chambre commerciale et maritime Abdesslam Dib.

Intervenant lors de la conférence scientifique organisée par la Cour suprême à l'occasion de la célébration de son 50<sup>e</sup> anniversaire, M. Dib a précisé que la Cour a traité 734.247 affaires durant la période allant de 1964 à 2013 sur un total de 981.087 affaires enregistrées durant la même période. 52.866 affaires ont été traitées par la Cour suprême durant la période 1964-1988 sur un total de 74.735 affaires enregistrées et 681.381 sur un total de 909.352 affaires enregistrées durant la période 1989-2013, a-t-il précisé. Jusqu'à l'an 2000, la Cour suprême a pu établir un équilibre entre le nombre des affaires enregistrées et celles traitées, cependant, a-t-il dit, un déséquilibre a été enregistré du fait d'un «accroissement imprévu du nombre de recours pénaux». Il a expliqué cette situation par «l'amélioration du niveau de vie du citoyen, l'accès facilité à la justice, l'inefficacité des méthodes alternatives pour résoudre les litiges et le fait que le pourvoi en cassation ne soit assujetti qu'à des conditions procédurales». Le critère d'un délai raisonnable du jugement constitue un moyen pour juger de l'équité d'un procès,

#### Plus de 77.000 recours enregistrés en 2013

Plus de 77.000 recours ont été enregistrés par la Cour suprême en 2013, a indiqué Abdesslam Dib, qui a appelé à la numérisation du dossier judiciaire pour faciliter le travail des magistrats.

Dans son intervention intitulée la «Cour suprême en mots et chiffres» lors d'une conférence organisée par la Cour suprême à l'occasion du 50<sup>e</sup> anniversaire

de sa création, M. Dib a précisé que 77.046 recours ont été enregistrés en 2013, dont 62.108 recours pénaux et 14.956 civils. Avec ce chiffre «important» de recours en une année, la Cour suprême a enregistré un nombre d'affaires plus important que celles enregistrées durant 25 années (1964-1988). Et compte tenu du nombre considérable et grandissant d'affaires, notamment pénales, «l'effort consenti par les magistrats reste insuffisant», a relevé M. Dib. Pour faire face à cette situation, l'intervenant a proposé de prendre une série de mesures relatives aux recours pénaux dont «le recours à la médiation pour résoudre un litige pénal». Il a, en outre, préconisé de «prendre des mesures à caractère législatif à même d'élargir le champ de l'arrêt de la poursuite pénale en cas de retrait de la plainte pour l'ensemble des délits et infractions concernant les individus ou leurs biens, en assurant la protection nécessaire aux victimes». S'agissant des recours civils, il a souligné l'impératif d'accélérer le cadastre pour réduire les litiges liés aux biens immobiliers». Il a, par ailleurs, insisté sur la poursuite de la «modernisation de la justice et la numérisation du dossier judiciaire pour faciliter le travail des magistrats. Les travaux de cette conférence intitulée «Cour suprême: réalité et perspectives» se poursuivaient hier.

### La liberté d'expression est garantie pour tous et se pratique dans le cadre du respect de la loi

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh a affirmé hier à Alger que la liberté d'expression est «garantie pour tous» et reste «un droit qui doit se pratiquer dans le cadre du respect de la loi».

Dans une déclaration à la presse en marge de l'ouverture de la session de printemps du Conseil de la nation, M. Louh a indiqué que «la liberté d'expression est garantie pour tous», affirmant que le président de la République Abdelaziz Bouteflika a soutenu ce droit qui est consacré par les différentes lois de la République».

Il a souligné que la pratique de ce droit doit se faire dans le cadre du respect de la loi. Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, a ajouté que le droit à la liberté d'expression s'inscrit dans le cadre des principes de consécration de la démocratie que l'Algérie œuvre à asseoir».

Le ministre a en outre appelé «toutes les institutions dont la presse à œuvrer à ancrer la culture et le respect de la loi» en vue de garantir la stabilité de l'Algérie pour laquelle se sont sacrifiés nos martyrs».

APS

## M. FRANCISCO CAITANO MADEIRA, DIRECTEUR DU CAERT

# Les succès remportés contre le terrorisme ne doivent pas «nous leurrer»

Les succès remportés contre le terrorisme ne doivent pas «leurrer» les pays de la région du Maghreb et du Sahel et il y a nécessité de «demeurer vigilants», a indiqué hier à Alger le directeur du Centre africain d'études et d'enquêtes sur le terrorisme (Caert), Francisco Caitano Madeira.

«Ces succès ne doivent pas nous leurrer, il y a une nécessité impérieuse d'alerte, il faut être très vigilants. Les événements de Gao, les opérations de kidnapping d'étrangers qui ont lieu dernièrement, l'utilisation continue des bombes nous donnent une idée sur la situation», a déclaré le directeur du Caert à l'ouverture de l'Atelier sur le renforcement des capacités des pays du Sahel et du Maghreb en matière de contrôle des frontières.

M. Madeira explique que la rencontre se tient au moment où «la situation au Mali se développe dans le sens positif».

«Le Mali a recouvert son intégrité territoriale et ses institutions dans un processus démocratique alors que le cantonnement de son armée se fera au printemps prochain. Ceci nous donne un espoir mais un espoir mesuré au niveau national et international» a-t-il précisé, soulignant que «les facteurs d'instabilité sont toujours là et les groupes terroristes demeurent actifs sur le terrain».

«Ils se métamorphosent», a-t-il dit.

La porosité des frontières, le trafic en tout genre, la criminalité transnationale, la faiblesse des capacités de contrôle de beaucoup de pays, ainsi que les conditions socio-économiques utilisées par les terroristes pour légitimer leur discours, sont autant d'ingrédients qui appellent à des «actions communes».

«Le terrorisme ne peut être battu que par une action participative et une présence effective et réelle des gouverne-



ments ainsi que l'implication de la communauté», a noté le directeur du Caert.

Ces actions consistent, entre autres, à promouvoir les capacités scientifiques des pays du Sahel et du Maghreb dans le domaine du contrôle des frontières, de partager les informations en temps réel et d'engager des opérations concertées contre le terrorisme.

«L'atelier d'aujourd'hui vise à pousser vers l'avant l'agenda et l'ordre du jour de l'Union africaine, car il y a nécessité de mettre en place un système d'application des lois au niveau des frontières et un système de prévention afin que les organisations terroristes ne puissent pas se réorganiser», a-t-il expliqué.

Selon lui, les points faibles de ces pays peuvent avoir «un impact» sur leurs capacités de contrôle. Parmi ceux-là, les systèmes d'intégration qui ne sont pas interconnectés avec d'autres institutions de leur pays et à d'autres internationales comme Interpol, les postes frontaliers dépourvus de moyens techniques modernes pour le contrôle des flux et «où l'enregistrement se fait sur un bout de papier».

Pour y remédier, relève-t-il, «il y a nécessité de promouvoir l'accès aux systèmes de police pour les échanges d'informations, de renforcer par la formation, les capacités des agents de contrôle leur permettant d'être en mesure de détecter les documents falsifiés». «Tous ces défis

sont communs aux pays du Sahel et du Maghreb et à sont à prendre en charge dans la sous-région», a ajouté M. Madeira.

Le directeur exécutif du Comité contre le terrorisme de l'ONU, Phelipe Morange, a considéré que «les visites effectuées par le Comité depuis 2005 ont permis d'identifier les besoins en assistance technique qui sont les mêmes pour tous les pays de la région».

Un état de fait qui a amené le Comité à envisager une série de projets d'assistance qu'il souhaite offrir à ces pays dont «ce projet d'outils de contrôle» qui va être soumis à cet atelier et qui constitue «une donnée clé».

«Les fonctionnaires ne connaissent pas les outils de contrôle et l'objectif de cet atelier est de le faire connaître et le familiariser», a dit M. Morange estimant que «sans une action coordonnée au niveau régional, il est difficile de lutter contre le terrorisme».

Cet atelier qui entre dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations du processus de Nouakchott a lieu en présence d'experts représentants 13 pays dont l'Algérie, le Burkina Faso, le Tchad, le Niger, le Nigeria, la Mauritanie, la Côte d'Ivoire et le Cameroun.

Une réunion des représentants des pays du Sahel et du Maghreb se tiendra en Mauritanie le 17 mars prochain pour le renforcement et l'intégration des stratégies de lutte contre le terrorisme.

## ALGÉRIE - ROYAUME-UNI

# Accord prochain pour la non-double imposition au profit des opérateurs des deux pays

Des négociations entre l'Algérie et le Royaume-Uni ont été entamées récemment à Alger pour un nouvel accord bilatéral sur la non double imposition au profit des opérateurs économiques des deux pays, a indiqué dimanche à Oran l'ambassadeur du Royaume-Uni en Algérie, Martyn Roper.

Dans le cadre de ces négociations, l'envoyé du Premier ministre britannique pour le partenariat économique avec l'Algérie, Lord Risby, effectuera, dans les prochaines semaines, une visite à Alger, a annoncé le diplomate en marge d'une rencontre sur un programme de partenariat pour soutenir des jeunes promoteurs algériens.

Visant à éviter la double taxation au profit des opérateurs économiques, cet accord important encouragera mieux



les investisseurs des deux pays», a ajouté M. Roper.

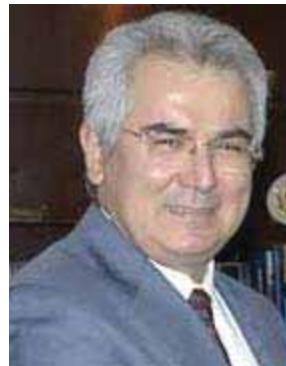
L'ambassadeur de Royaume-Uni a présenté, à l'occasion, des chiffres sur le développement des relations économiques entre les deux pays, mettant en exergue l'élargissement des échanges commerciaux hors hydrocarbures.

Les exportations britanniques vers l'Algérie ont augmenté de près de 46% atteignant 900 millions de dollars par an, alors que les exportations des hydrocarbures de l'Algérie vers le Royaume-Uni représentent un taux de 80% du commerce bilatéral.

Le diplomate britannique s'est félicité de la position de son pays qui est devenu le 5<sup>e</sup> partenaire économique de l'Algérie, rappelant qu'il était classé 13<sup>e</sup> en 2010.

## L'AMBASSADEUR DE TURQUIE À ALGER

# Les entreprises turques veulent investir en Algérie



Les entreprises turques souhaitent consolider les relations de partenariat et d'affaires avec les opérateurs algériens dans le domaine commercial mais aussi industriel, a déclaré hier à Alger l'ambassadeur de Turquie à Alger, Adnan Keçeci.

S'exprimant en marge du Salon du mobilier et de l'ameublement turcs, le diplomate a affirmé la «volonté» des entreprises de son pays à établir des partenariats sur le marché algérien qui recèle «un grand potentiel».

«Les entreprises turques cherchent des opportunités commerciales en Algérie, mais elles veulent surtout concrétiser ces partenariats par des investissements qui s'inscrivent dans la durée», a déclaré à l'APS M. Keçeci en saluant «la volonté du gouvernement algérien à promouvoir l'investissement étranger».

Selon l'ambassadeur, le climat des affaires en Algérie est favorable et la règle 51/49 régit l'investissement «ne constitue pas un obstacle». «Il faut respecter cette règle puisque c'est le gouvernement algérien qui l'a instaurée» a-t-il dit.

Organisé pour la première fois à Alger, le salon du mobilier et ameublement turcs a regroupé une dizaine d'entreprises turques. Des représentants d'environ 1.000 entreprises algériennes exerçant dans l'industrie du meuble sont attendus à ce salon.

Cette manifestation économique constitue une occasion pour les deux parties, à travers des rencontres d'affaires bilatérales (B2B) pour examiner d'éventuels projets communs.

Selon Hasan Karcı, membre de l'Association des exportateurs des produits du bois d'Istanbul «le but des sociétés turques en Algérie est de définir les opportunités commerciales et d'investissement et le transfert des technologies».

Il a plaidé, néanmoins, pour l'«assouplissement» des procédures d'investissement étranger et celles relatives au commerce extérieur.

Pour leur part, des producteurs algériens ayant participé à cette rencontre ont affiché leurs intérêts à établir des partenariats mutuellement bénéfiques avec leurs homologues turcs.

«Nous voulons le partage du savoir-faire des turcs mais eux, ils veulent uniquement nous vendre leurs produits», a déploré un chef d'entreprise de fabrication de mobilier de bureau basée à Constantine.

En 2013, la Turquie était classée 9ème client de l'Algérie avec des exportations algériennes de 2,6 milliards de dollars et son 7<sup>e</sup> fournisseur avec 2,07 mds USD d'importations, selon les Douanes algériennes.

Plus de 200 entreprises turques ont investi en Algérie dont 53 dans le domaines de la construction, rappelle-t-on.

APS

## ORAN: Session de formation en agroalimentaire au profit des acteurs du secteur

Une quinzaine d'acteurs publics et privés, dont des ingénieurs spécialisés en «qualité-production», des entreprises des wilayas d'Oran, de Tlemcen et d'Aïn-Témouchent prennent part à une session de formation en agroalimentaire ouverte dimanche dans la capitale de l'Ouest algérien.

Cette session de formation, de 10 jours est organisée par un cabinet allemand, en collaboration avec le centre de facilitation d'Oran et la direction du développement de l'industrie, de la PME et de la promotion de l'investissement de la wilaya. Le cycle de formation porte sur la réglementation et les risques sanitaires, et les bonnes pratiques sanitaires, a indiqué la chargée du projet PCA, Mme Sabrina Bouheroua.

Le but étant de renforcer la filière agroalimentaire et de donner aux acteurs ciblés les outils nécessaires permettant de les aider à hisser leurs entreprises aux standards internationaux, a expliqué la même responsable.

Ce programme d'appui à la diversification de l'économie en Algérie (Divoco), financé par l'Union européenne, vise également à rendre l'économie algérienne moins dépendante des hydrocarbures en améliorant les performances et en diversifiant les secteurs productifs, a-t-elle soutenu.

«La mise en conformité et le respect des normes internationales est nécessaire pour ces entreprises», a estimé, pour sa part, le directeur par intérim du développement de l'industrie, de la promotion de l'investissement et de la PME de la wilaya, M. Abderrahmane Khaldoun.

Il a également mis en avant l'importance de l'insertion de la filière agroalimentaire dans une stratégie de développement pour créer une dynamique permettant à cette filière de se positionner durablement sur la base de l'excellence qui se décline par la formation des ressources humaines, l'application des normes et standards internationaux par un management de qualité.

Au titre du programme Divoco, il est prévu prochainement la tenue d'une session de sensibilisation et de vulgarisation sur la métrologie, en collaboration avec la chambre de commerce et de l'industrie de l'Oranie, a-t-on indiqué de même source.

## Le ministre de la Pêche visite plusieurs projets dans la wilaya d'Alger

Lors de cette visite, le ministre a inauguré le laboratoire de contrôle de la salubrité des produits des milieux de la pêche et de l'aquaculture d'Aïn Bénian, à Alger ouest, créé par décret en mai 2012.

Ayant pour mission d'assurer le contrôle et l'analyse des produits de la pêche et de l'aquaculture, ce laboratoire est notamment chargé de la réalisation des différents types d'analyses (chimiques, bactériologique, physico-chimique, etc.) des produits et le contrôle de la qualité des eaux marines, selon la fiche technique du projet.

Le ministre a également procédé, à Tamentfoust et à la pêcherie d'Alger, à la distribution de motocycles de vente ambulante des produits halieutiques au profit de jeunes bénéficiaires dans le cadre de l'ANGEM (Agence nationale de gestion du micro-crédit).

«Cette opération de distribution de motocycles dotés de caisses isothermes, est effectuée pour permettre une amélioration du circuit de commercialisation du poisson. Elle permettra d'éradiquer la vente illicite, protéger la santé des consommateurs et avoir une traçabilité des vendeurs ambulants», a indiqué le ministère dans un document.

M. Ferroukhi a également visité et inspecté des projets d'aménagement aux ports de Tamentfoust, d'Alger, de Raïs Hamidou comme il s'est rendu à l'Institut national supérieur de pêche et d'aquaculture (Inspa), au port d'Alger, qui dispense des formations dans deux domaines (pêche et aquaculture), quatre spécialités et dix-huit filières.

Au port de Tamentfoust, le ministre a également inspecté un projet de construction d'un appontement pour les handicapés moteur pour leur permettre de s'initier et de pratiquer la plongée sous-marine dans de bonnes conditions, outre celui de la réalisation d'un foyer du marin pêcheur et de deux poteaux alimentés en énergie solaire pour éclairer les pontons du port la nuit.

Par ailleurs, la hausse des prix de la sardine, qui avoisinent les 500 DA le kg dans les marchés de la wilaya d'Alger pose un problème «structurel de fond», a estimé le ministre de la Pêche et des ressources

halieutiques. «La situation de la pêche et les projets de développement du secteur dans la wilaya d'Alger ont été dimanche au menu d'une visite de travail du ministre de la Pêche et de ressources halieutiques, Sid Ahmed Ferroukhi.

longs» qui enregistrent l'intervention des intermédiaires.

«Les systèmes de distribution alimentaire dans les centres urbains de plus en plus développés sont des circuits longs. Les circuits courts sont une solution qui n'a plus court de nos jours», a-t-il précisé. M. Ferroukhi a tenu à souligner que son secteur n'a pas de problèmes avec les intermédiaires en tant que tels.

«Le problème n'est pas dans la présence des intermédiaires qui sont nécessaires dans la chaîne de distribution des produits, mais dans leur rôle. Il faut qu'ils s'occupent de leur tâche comme le transport, le stockage et la mise sous froid des produits», a-t-il dit.

Par ailleurs, contrairement aux professionnels qui estiment que les ressources halieutiques sont en baisse, le premier responsable du secteur a assuré que «tous les paramètres indiquent que la ressource, qui augmente ou baisse par moment, existe».

«Les données statistiques disponibles de 1920 à nos jours montrent que ce que des gens avancent (sur le présumé manque de ressource) est dénué de tout fondement», a-t-il expliqué. Interrogé par ailleurs sur l'apparition du poisson lapin, toxique et déconseillé à la consommation, M. Ferroukhi a assuré que des mesures ont été prises pour sensibiliser les consommateurs et les pêcheurs, notant que dix-sept (17) spécimens ont été pêchés à ce jour.

«Selon les spécialistes, ce poisson vit dans les côtes algériennes et ne vient pas d'ailleurs. Sa première apparition a eu lieu en 1955 à la plage de Khemisti, près de Bouharoun. Il a réapparu ensuite en 1992 à Bejaia», a-t-il détaillé. Le ministre a fait savoir que des spécialistes travaillaient toujours sur cette question pour tenter d'arriver à comprendre pourquoi le poisson lapin réapparaît à des périodes et pas à d'autres et s'il existe une relation de cause à effet entre ce phénomène et celui des changements climatiques. Sur la pêche à la dynamite, M. Ferroukhi a fait observer que le phénomène était en diminution, grâce au tarissement de sources d'approvisionnement en dynamites et des contrôles au niveau des ports de pêche, appelant toutefois à «une lutte de tous les jours contre le recours à cette technique».



### ILS REVENDIQUENT L'APPLICATION DE LA LOI SUR LA PÊCHE ET DE SES DISPOSITIONS

## Le Comité national des marins-pêcheurs hausse le ton

Le président du comité national des marins-pêcheurs, M. Hocine Bellout, a appelé hier à Alger, le ministère de commerce, à intervenir pour appliquer la loi fixant la taille marchande minimale des espèces péchées, qui reste à ce jour non respectée par la majorité des pêcheurs et non appliquée par les services de contrôle, afin de protéger les

ressources halieutiques dont certaines espèces sont en voie d'extinction à l'image de la sardine dont la rareté a fait grimper le prix de la caisse (de 18 kg) de 4000 à 10 000 DA.

«La taille marchande ainsi que le repos biologique des poissons n'est pas respectée chez nous. La sardine, pour ne citer que cette espèce, est vendue à 5 centimètres alors qu'elle de-

vrait en mesurer 11. Les contrôleurs censés surveiller l'activité commerciale au niveau des ports de pêche ne rejoignent leurs bureaux qu'à partir de 8h du matin, une fois que toutes les transactions sont déjà terminées» a ajouté M. Bellout, lors d'une conférence animée au siège de l'Ugca. M. Hocine Bellout, qui a relevé avec amerrement les conséquences de la

pollution et des pratiques illégales de la pêche à l'image de l'usage de la dynamite et la contrebande au large, a d'autre part, souligné le travail accompli par l'actuel ministre de la pêche M. Sid Ahmed Ferroukhi, qui depuis son installation à la tête du secteur, a satisfait la majorité des revendications des marins-pêcheurs.

Rachedi R.

## FORMATION ET ENSEIGNEMENT PROFESSIONNELS : Signature à Sétif de 4 conventions avec des administrations et entreprises économiques

Le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Noureddine Bedoui, a présidé, dimanche après-midi au siège de la wilaya de Sétif une cérémonie de signature de quatre conventions entre la direction de wilaya de son secteur et des administrations et des entreprises économiques.

Aux termes de la première de ces conventions, passée avec l'entreprise Inerga, une filiale de la Sonelgaz spécialisée dans le domaine des réalisations d'infrastructures à caractère énergétique, cette entité économique assurera la formation de 80 apprentis qui seront ensuite

intégrés à l'entreprise issue de leur stage. La seconde convention a été signé entre la direction de la formation professionnelle et l'Agence nationale de l'emploi (Anem), aux termes de laquelle des demandeurs d'emploi âgés entre 16 et 20 ans, spécialisés dans les métiers du bâtiment, seront placés dans des entreprises du Btp (bâtiment-travaux publics-hydraulique et percevront un présalaire mensuel de 3.000 dinars.

La direction de la formation professionnelle de Sétif a également signé, avec la direction des services agricoles (DSA), en présence du ministre, une convention

scindée en deux volets. Le premier prévoit le recyclage, dans des établissements du secteur, de travailleurs agricoles en vue de développer leurs compétences et d'améliorer leur rendement, tandis que le second volet a trait à la formation d'apiculteurs qui recevront à l'issue de leur apprentissage, des ruches dans le cadre des programmes prévus à cet effet.

Aux termes de la quatrième convention, signée avec la caisse nationale d'assurance chômage (Cnac), 400 fellahs disposant de l'expérience nécessaire pour exercer leur métier mais ne possédant pas de document le prouvant, passeront, dans les

établissements du secteur de la formation professionnelle, des tests préalables à la délivrance d'une attestation.

Ces quatre conventions entreront en vigueur dimanche 9 mars 2014, a-t-on indiqué en marge de la cérémonie de signature. M. Bedoui a une nouvelle fois rappelé, à cette occasion, la «relation participative et effective» qui doit présider aux relations entre les établissements du secteur de la formation professionnelle et les entreprises économiques afin de «former une main d'œuvre qualifiée, apte à relever les défis qui attendent notre pays».

APS

## DÉVELOPPEMENT

# Encourager l'investissement touristique pour créer la concurrence

**Le gouvernement encourage l'investissement touristique pour créer la concurrence, qui conduira à des prix compétitifs et des choix variés, a indiqué dimanche à Mostaganem le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Mohamed Amine Hadj Saïd.**

Dans une déclaration à la presse, en marge de sa visite d'inspection dans la wilaya, M. Hadj Saïd a appelé les investisseurs du secteur à œuvrer pour "des prix compétitifs et à la portée des différentes catégories sociales", et ce, afin d'attirer un plus grand nombre de touristes et promouvoir la destination Algérie.

Le ministère du Tourisme et de l'Artisanat, a-t-il ajouté, entend concéder la gestion des plages, dans 14 vilayats côtières, à des professionnels dont les propriétaires des agences de tourisme et de voyages, des offices du tourisme, des hôtels et des restaurants touristiques, dans la perspective d'améliorer les prestations.

Le ministre a mis l'accent, lors d'une rencontre

avec les investisseurs, sur la nécessité de conférer aux projets "l'identité algérienne" en intégrant des conceptions architecturales locales, en adaptant les futurs projets touristiques aux spécificités techniques des assiettes foncières et en adoptant des villages touristiques aux structures légères dans les schémas d'aménagement touristique des zones d'extension touristique.

M. Hadj Saïd a également appelé à réfléchir au préalable sur la main-d'œuvre qui assurera la gestion des établissements hôteliers, soulignant que le vrai défi pour la destination Algérie est la qualité des prestations répondant aux normes internationales.

Le ministre a mis éga-



lement l'accent sur l'importance de la formation dans le secteur du Tourisme, appelant à inclure des ateliers de formation dans les différentes structures d'accueil.

Il a insisté en outre sur le respect des délais de réalisation des infrastructures touristiques et l'exploitation effective des zones d'extension touristique une fois aménagées, signalant l'approbation, dernièrement, de quatre nouveaux projets dans la zone d'extension touristique de Cap Ivy, dans la commune de Benabdellah Ramdane à l'est de Mostaganem.

M. Hadj Saïd a ajouté que le développement du secteur du tourisme s'inscrit dans le cadre du défi relevé par le ministère, portant sur la promotion

de la destination nord-ouest du pays et Oran comme pôle touristique d'excellence.

Le ministre a procédé à la pose de la première pierre pour la réalisation d'un hôtel urbain "Tagdem" au chef-lieu de wilaya doté d'une capacité de 140 lits, dans le cadre de l'investissement privé.

Il a également visité une exposition sur l'artisanat regroupant une quinzaine d'artisans locaux et inspecté le nombre de projets d'hôtels privés en cours de réalisation dans la localité de Sablettes. Un plan d'aménagement touristique de la ZET Ouréah-Sablettes, s'étendant sur une superficie de 240 hectares dont 46 constructibles, a été en outre présenté au ministre.

## PARLEMENT - FINANCES

# L'entreprise algérienne et les banques au centre d'une rencontre parlementaire aujourd'hui

La commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN) organise aujourd'hui une journée parlementaire sur "L'entreprise algérienne face à la banque: réformes et défis", a indiqué dimanche un communiqué de l'APN.

Cette rencontre portera sur la problématique du financement des entreprises et la recherche de solutions aux problèmes rencontrés par les entrepreneurs, précise le communiqué.

La rencontre verra la participation de représentants de l'Association professionnelle des banques et des institutions financières, de banques publiques et privées, de la Bourse d'Alger, de la Société nationale de leasing, de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI) et du Forum des chefs d'entreprises, outre des académiciens et des économistes.



Le programme de la journée parlementaire comprend plusieurs interventions sur la contribution du système bancaire au financement des entreprises, la relation des

banques avec les entreprises, la problématique du manque de financement bancaire en faveur de l'entreprise en Algérie, le financement islamique et le leasing.

## BOURSE

# La Bourse de Tokyo ouvre en nette baisse

La Bourse de Tokyo a entamé la séance d'hier en nette baisse à cause des inquiétudes sur la situation en Ukraine qui font chuter le dollar et l'euro face au yen.

Dans la première minute d'échanges, l'indice Nikkei des 225 valeurs vedettes perdait 1,20% à 14.663,22 points, tandis que l'indice élargi Topix-

cédait 1,06% à 1.198,80 points.

Au même moment, le dollar valait aux environs de 101,35 yens, au plus bas en près d'un mois, et l'euro 139,6 yens, les deux s'inscrivant en repli notable vis-à-vis de la monnaie japonaise considérée comme une valeur-refuge lors des périodes de crise internationale.

APS

## CHANGES

# L'euro en baisse face au dollar sur les marchés asiatiques

L'euro baissait face au dollar hier lors des échanges asiatiques, en raison d'inquiétudes liées à la situation en Ukraine qui risquent d'avoir des répercussions sur l'ensemble des marchés mondiaux.

La monnaie européenne valait 1,3790 dollar contre 1,3800 dollar vendredi soir. Elle baissait également face à la devise nipponne à 139,83 yens contre 140,44 yens vendredi soir, ainsi que le dollar qui s'échangeait à 101,39 yens contre 101,76 yens.

Les cambistes restaient ainsi focalisés sur la situation en Ukraine, privilégiant les actifs jugés les plus sûrs comme le yen et le franc suisse.

"L'escalade du risque géopolitique devrait entraîner une aversion au risque des marchés jusqu'à ce que les tensions s'apaisent", a indiqué la National Australia Bank.

L'euro a ainsi effacé ses gains acquis en fin de semaine dernière après la publication d'un chiffre sur l'inflation supérieur aux attentes, qui avait atténue les attentes d'une baisse du taux directeur par la BCE, la Banque centrale européenne.

Le billet vert a également pâti des tensions en Ukraine qui s'est déclarée dimanche "au bord de la catastrophe" alors que ce pays pratiquement en faillite semblait perdre rapidement le contrôle de la Crimée, poussant les Occidentaux du G7 à faire bloc contre Moscou.

De son côté, la livre britannique montait face à l'euro à 82,40 pence pour un euro, mais baissait face au dollar à 1,6735 dollar pour une livre.

La devise helvétique progressait face à l'euro à 1,2131 franc suisse pour un euro. La monnaie suisse était stable face au dollar à 0,8797 franc suisse pour un dollar.

## PÉTROLE

# Hausse des cours du pétrole en Asie

Les cours du pétrole s'affichaient en nette hausse hier matin en Asie, en raison de l'aggravation de la crise en Ukraine, un maillon clé pour l'acheminement du brut en Europe.

Le baril de "light sweet crude" (WTI) pour livraison en avril gagnait 1,15 dollar US à 103,74 dollars US en milieu de matinée tandis que le baril de Brent de la mer du Nord à même échéance s'appréciait de 1,43 USD à 110,50 USD.

Vendredi, le baril de "light sweet crude" (WTI) pour livraison en avril avait gagné 19 cents à 102,59 dollars le baril sur le New York Mercantile Exchange (Nymex).

A Londres, le baril de Brent de la mer du Nord avait fini à 109,07 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE), en hausse de 11 cents.

**SOUK AHRAS:**  
**Les médias et la**  
**société civile**  
**doivent**  
**"s'impliquer dans**  
**la prévention"**

L'importance de "l'implication de la société civile et des médias dans la prévention et la prise de conscience autour des accidents de la route et des crimes" a été souligné dimanche à Souk Ahras par le directeur de la sûreté publique à la DGSN, Aïssa Naili.

Ce responsable qui présidait la cérémonie d'installation du nouveau chef de la sûreté de wilaya, Moussa Belabbès, qui succède à Rachid Derouazi, désigné dans la wilaya de Tizi-Ouzou, a souligné que la DGSN "s'efforce d'associer la société civile à toutes ses activités, qu'il s'agisse de rencontres, de journées d'études ou de tout autre activité". M. Naili qui s'exprimait à la salle des conférences Miloud-Tahri, en présence des autorités locales civiles et militaires, a souligné que l'implication de la société civile et des médias "vise essentiellement à vaincre la fatalité des accidents de la route dont le nombre ne cesse d'augmenter en dépit des mesures prises par la Sûreté nationale". M. Naili a ajouté, dans le même contexte, que la modernisation des services de la Sûreté nationale "va de pair avec le développement de ses capacités d'intervention et l'approfondissement des dispositifs de prévention".

Le directeur de la sûreté publique à la DGSN avait auparavant inauguré, dans la daïra de Mechroha, le siège de la sûreté de daïra, ainsi qu'un célébitorium de 40 lits, baptisé au nom du chahid Rafik Serdouk, assassiné à Constantine en 1994. Il a également inauguré le siège de la sûreté de daïra de Lahdadda, huit logements d'astreinte et un autre célébitorium de 40 lits.

**La Perle des**  
**Zianides, hôte**  
**d'Ain Témouchent**

Plusieurs facettes culturelles et historiques de la wilaya de Tlemcen marquent la semaine de la Perle des Zianides, qui a débuté dimanche au complexe culturel d'Ain Témouchent.

Organisée dans le cadre des échanges culturels entre les deux wilayas, la manifestation met en relief le riche patrimoine culturel et artisanal de Tlemcen à travers une exposition d'ouvrages, d'œuvres et de photographies anciennes des Zianides.

Hembel et Bourabah, œuvres de tissage se sont également invités à cette fête qui a drainé un public nombreux à la soirée d'ouverture, marquée par plusieurs représentations artistiques, notamment des troupes de danse "Alaoui" ou danses populaires d'Aïn Youcef et Remchi qui ont fait vibrer l'assistance.

La chanson andalouse et Hawzie, qui fait la fierté de cette wilaya, n'a pas été du reste, puisqu'elle a été représentée en force à cette occasion.

La première soirée a donné lieu, par ailleurs, à la présentation d'un mariage tlemçien, au cours duquel la mariée était ornée de bijoux traditionnels et de costumes traditionnels, tels que la "Chedda" et le "Kaftan". Le public a eu droit aussi à des lectures poétiques et les enfants à une représentation théâtrale. Le programme de la manifestation, qui sera clôturé jeudi prochain, comporte également l'organisation de soirées similaires dans les villes de Hammam Bouhadjar et Beni Saf, entre autres, dont les citoyens pourront goûter à ces genres artistiques et culturels variés.

Les directions de la culture et du complexe culturel d'Ain Témouchent ont programmé, pour leur part, des tournées touristiques au profit de leurs hôtes qui visiteront plusieurs sites historiques, culturels et balnéaires de la wilaya.

APS

# Trois pharmacies seulement assurent la distribution de la morphine aux cancéreux à travers le pays

**Le président de la société algérienne d'oncologie, le Pr Kamel Bouzid, a déploré dimanche à Alger le fait que "seules trois pharmacies" assurent la distribution de la morphine aux cancéreux au niveau national.**

Sur 9.000 pharmacies d'offices au niveau national, "seules trois officines" relevant du secteur public ont été chargées de distribuer des antalgiques (morphine) destinés aux cancéreux, a fait savoir le Pr Bouzid lors des premières journées pharmaceutiques du centre anti-cancer, Pierre et Marie Curie (CPMC).

Le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière avait annoncé auparavant l'installation d'une pharmacie d'officine dans chaque daïra à travers le pays pour distribuer des antalgiques et éviter aux malades de se déplacer, toutefois, ces pharmacies n'ont



jamais vu le jour. Qualifiant le déplacement des malades ou de leur proches vers la capitale tous les deux mois pendant plusieurs années afin de se procurer ces médicaments indispensables de "dramatique", le Pr Bouzid a rappelé que la distribution de ce type de médicaments est soumise à une législation spécifique. Après avoir salué l'organisation des journées scientifiques du CPMC, le spécialiste a affirmé que la hausse du nombre de cancéreux ces dernières années (45.000 nouveaux cas/an) est d'à plusieurs facteurs dont la vieillesse, le tabagisme, le non-respect des normes dans l'utilisation des engrâis et la pollution de

l'eau et de l'air relevant que 80% du parc automobile en Algérie roule au Gasoil. Il a cité d'autres facteurs dont l'exposition de la population des wilayas de Tamanrasset et Adrar aux radiations dues aux essais nucléaires français dans la région outre les virus à l'origine des cancers du foie et du col de l'utérus et l'exposition prolongée aux rayons de soleil responsable du cancer de la peau.

Il a, par ailleurs, déploré l'absence de dépistage collectif et précoce de certains types de cancer en Algérie, rappelant qu'aucune pénurie de médicaments pour le traitement du cancer n'a été enregistrée depuis 2011.

## FORMATION PROFESSIONNELLE À BORDJ BOU ARRERIDJ : Des centaines de stagiaires rejoignent leur établissement



A Bordj Bou Arreridj, pas moins de 10 000 stagiaires ont été accueillis au niveau des différentes structures de l'enseignement et de la formation professionnels de la wilaya, a-t-on indiqué à la direction du secteur, précisant que plusieurs formations ont été mises à la disposition des demandeurs de diplômes et toutes les conditions ont été mises pour assurer une bonne formation.

Le coup d'envoi de cette nouvelle session professionnelle a été donné au CFPNA route d'El Anasser, en présence du wali M. Azzedine Mecheri où les responsables du secteur ont fait part d'une offre globale 1350 places pédagogiques en résidentiel, 1555 en apprentissage, 540 pour les femmes au foyer ont été enregistrés.

M. Azzedine Mecheri a insisté sur la nécessité d'ouverture de nouvelles formations selon la demande du marché de l'emploi.

Notons que la wilaya de 4600 places pédagogiques réparties entre 2 instituts de formation professionnelle, 17 CFPNA et 6 écoles privées.

Mouad B.

**LE «15 48» FAIT RECETTE À TISSEMSILT**  
**1449 appels**  
**téléphoniques**  
**durant l'année**  
**2013**



Le numéro vert «15 48», mis en place par la sûreté nationale, au service des citoyens, connaît un engouement certain. Que la sûreté de wilaya de Tissemsilt, a enregistré durant l'année 2013, mille quatre cent quarante neuf (1449) appels téléphoniques, sur le «15 48», en provenance de citoyens. Ces appels concernent des demandes d'intervention ou de secours (954), l'information sur des accidents de la route (115), des demandes de renseignements ou d'orientation (56) et autres (324), selon le communiqué de la cellule de communication et des relations pu-

bliques de la sûreté de wilaya.

Le contact permanent du citoyen et sa coopération avec les éléments de la Sûreté nationale, à travers le numéro vert 15-48, demeurent "le principal levier d'une action sécuritaire commune en matière de lutte contre la criminalité, sous toutes ses formes", souligne-t-on dans le communiqué. Les services de la Sûreté nationale considèrent qu'un simple appel effectué par le citoyen sur le numéro vert de la DGSN est à même de sauver des vies humaines.

ABED MEGHIT

ALORS QUE LE RATISSAGE SE POURSUIT A SID ALI BOUNAB

# Le groupe terroriste encerclé a été décimé

Sept terroristes ont été éliminés avant-hier lors d'une opération de ratissage à Aït Yahia Moussa, dans la région de Draâ El Mizan.

K.N.A

L'opération qui, pour rappel, a été lancée dans le massif forestier de Sid Ali Bounab qui recouvre les wilayas de Boumerdes et Tizi Ouzou a été lancée après que des informations aient fait état d'un important groupe terroriste dans les parages. Ce dernier est, selon certaines sources, composé d'une dizaine d'éléments. Les accrochages survenus au niveau des villages Tichtiouine, Tamda Lemhella, à Aït Yahia Moussa ont permis de neutraliser l'ensemble du groupe. Notons également que ces informations ont été recoupées après l'élimination d'un terroriste qui se serait en fait logiquement un élément de ce groupe d'irréductibles qui écumait encore la région.

Ces derniers se seraient donc dirigés vers Aït Yahia Moussa après l'assaut des forces de l'ANP qui ont



abattu un terroriste parmi le groupe. Avant-hier donc, et alors que le ratissage s'intensifie, des sources évoquent l'élimination de trois autres terroristes ainsi que la récupération de plusieurs armes automatiques, un lance-roquette et un fusil de chasse. Des munitions,

des nombreuses éliminations qui ont touché les émirs l'an dernier.

Notons aussi que les opérations de ratissage se poursuivent jusqu'à hier dans le massif de Sid Ali Bounab. Les forces de l'ANP déplacent la grande armada pour venir à bout de ces irréductibles qui continuent encore d'écumier la région.

Le danger de ces groupes se trouve d'autant plus amplifié par ces ramifications avec le grand banditisme qui endeuille de son côté la population. Les enlèvements se poursuivent et deviennent de plus en plus nombreux depuis quelques mois dans la wilaya de Tizi Ouzou. Pire encore, ces bandes qui réclament des rançons n'hésitent plus à éliminer les victimes dont les parents rechignent à abdiquer leur chantage. Rien que le mois de février, trois jeunes ont été retrouvés mort sauvagement assassinés après plusieurs jours de disparition.

## COUR SUPRÊME

# Plus de 77.000 recours enregistrés en 2013

Plus de 77.000 recours ont été enregistrés par la Cour suprême en 2013, a indiqué dimanche à Alger le président de la chambre commerciale et maritime, Abdeslam Dib, qui a appelé à la numérisation du dossier judiciaire pour faciliter le travail des magistrats.

Dans son intervention intitulée la "Cour suprême en mots et chiffres" lors d'une conférence organisée par la Cour suprême à l'occasion du 50e anniversaire sa création, Dib a précisé que 77.046 recours ont été enregistrés en 2013, dont 62.108 recours pénaux et 14.956 civils.

Avec ce chiffre "important" de recours en une année, la Cour suprême a enregistré un nombre d'affaires plus grand que celles enrôlées durant 25 années (1964-1988). Et compte tenu du nombre considérable et grandissant d'affaires, notamment pénales, l'effort consenti par les magistrats reste insuffisant", a relevé M. Dib.

Pour faire face à cette situation, l'intervenant a proposé

de prendre une série de mesures relatives aux recours pénaux dont "le recours à la médiation pour résoudre un litige pénal".

Il a, en outre, préconisé de "prendre des mesures à caractère législatif à même d'élargir le champ de l'arrêt de la poursuite pénale en cas de retrait de la plainte pour l'ensemble des délits et infractions concernant les individus ou leurs biens, en assurant la protection nécessaire aux victimes".

S'agissant des recours civils, il a souligné l'impératif d'accélérer le cadastre pour réduire les litiges liés aux biens immobiliers".

Il a, par ailleurs, insisté sur la poursuite de la "modernisation de la justice et la numérisation du dossier judiciaire pour faciliter le travail des magistrats".

Les travaux de cette conférence intitulée "Cour suprême réalité et perspectives" se poursuivront lundi.

## La Cour suprême a traité plus de 730.000 affaires durant la période 1964-2013

un déséquilibre a été enregistré du fait d'un "accroissement imprévu du nombre de recours pénaux".

Il a expliqué cette situation par l'amélioration du niveau de vie du citoyen, l'accès facile à la justice, l'inefficacité des méthodes alternatives pour résoudre les litiges et le fait que le pourvoi en cassation ne soit assuré qu'à des conditions procédurales".

Le critère d'un délai raisonnable du jugement constitue un moyen

pour juger de l'équité d'un procès, a-t-il estimé soulignant que partant de ce point de vue, si la cadence des jugements est acceptable en général pour ce qui est du civil, des efforts, cependant, devront être déployés en matière de délits et d'infractions.

Les méthodes de travail ont été développées ces dix dernières années en introduisant des moyens modernes à même de permettre une gestion rationnelle des dossiers à travers un système électronique, d'une part, et au justiciable ou à ses avocats d'enrouler le pourvoi en cassation à distance et suivre le dossier dans la transparence.

Il a, par ailleurs, évoqué les étapes historiques du développement de la Cour suprême, son fonctionnement, le nombre de chambres qui la composent avant de mettre en exergue la hausse du nombre de magistrats passant de 8 en 1964 à 88 en 1988 et à 149 en 2014.

## TLEMCEN ————— saisie de 4.910 litres de carburants destinés à la contrebande vers le Maroc

Des brigades relevant de la direction régionale des Douanes de Tlemcen ont réussi, la semaine dernière, à mettre en échec plusieurs tentatives de contrebande de 4.910 litres de carburants vers le Maroc, a-t-on appris dimanche auprès de cette direction.

Ces opérations ont été effectuées par les éléments des brigades des Douanes de Marsa Ben M'hidi, Ghazaouet et Akid Lotfi et du poste de surveillance de Honaïne, lors de patrouilles et de barrages dressés sur la bande frontalière, notamment aux lieux-dits Sidi El Mechouar, El Houassi (Marsa Ben M'hidi et Ghazaouet), Mactaa Bordj Arima, relevant de la daïra de Remchi, et Zerkika (Maghnia).

Les carburants saisis étaient conditionnés dans des bidons en plastique, transportés à dos de baudets et dans des véhicules.

D'autre part, les brigades mobiles des Douanes de Maghnia ont opéré, samedi après-midi, la saisie de 400 cartouches de cigarettes, à bord d'un véhicule qui a fait l'objet d'un contrôle au niveau de l'autoroute Est-Ouest, près de la commune de Hammam Boughrara (daïra de Maghnia), a-t-on indiqué.

La valeur de la marchandise saisie et les moyens de transports est estimée à plus de 1.205 millions DA tandis que le montant de la contravention est de l'ordre de plus de 12,9 millions DA, selon la même source.

## INTEMPIÉRIES À TIARET

# 20 blessés suite au renversement d'un bus

Vingt personnes ont été blessées suite au renversement d'un bus de transport de voyageurs, survenu dimanche à Tiaret, à cause des pluies diluviales enregistrées dans la région, a-t-on appris auprès des services de la Protection civile.

L'accident s'est produit au niveau de la localité d'Aïn Fourdja, relevant de la commune de Frenda, a-t-on précisé de même source. La même source a indiqué que deux autres personnes piégées par les eaux pluviales ont été secourues à Bouchekif. Dimanche, les éléments de la protection civile ont effectué 50 interventions à travers tout le territoire de la wilaya.

D'autre part, onze membres d'une même famille ont été évacués après l'effondrement d'un mur de leur habitation à Medrissa. De leur côté, les services de la Gendarmerie nationale ont relevé la fermeture de la CW 1 au niveau des localités de Sidi Senouci et Meghila, en raison de risque de débordement des eaux de l'oued R'hiou.

Un éboulement suivi de chutes de pierres a provoqué la fermeture de la RN 23 entre Sougier et Tiaret, dans son tronçon reliant Kertoufa et Rahouia. D'autre part, la RN 90 entre Medrissa et Sougier est aussi fermé à la circulation suite aux menaces de débordement de l'oued de Medrissa et sur la route reliant entre El Maâleb (Tissemtil), Rehouia et Tida pour les mêmes risques de débordement du cours d'eau R'hiou.

APS

## MAROC

### Secousse tellurique de magnitude 3,5 degrés au centre-nord

Une secousse tellurique de magnitude 3,5 degrés sur l'échelle ouverte de Richter, a été enregistrée lundi matin dans la province de Moulay Yacoub (centre-nord du Maroc), a annoncé l'Institut marocain de géophysique (ING). La secousse s'est produite à 03h49 (locale) dans une commune dénommée

Loudaïne, a précisé la même source qui ne signale ni victimes ni dégâts matériels. Les deux dernières secousses signalées remontent au 23 novembre dernier.

La première, de magnitude 3,6 degrés, s'est était produite au large d'Al Hoceima (nord-est) et la seconde, de magnitude 3,5 degrés, avait été enregistrée dans la province de Taounate (nord). Elles n'avaient fait ni victimes ni dégâts.

### JAPON: Séisme d'une magnitude de 6,7 au large de l'île d'Okinawa



Un séisme d'une magnitude de 6,7 a frappé au large de l'île d'Okinawa au Japon aux premières heures lundi matin, selon les géophysiciens américains qui indiquent qu'il était trop profond pour déclencher un tsunami.

La secousse a frappé à 110 kilomètres au nord-ouest de la ville de Nago peu après 04h00 locales (20h00 GMT) à une profondeur de 112 kilomètres, selon l'institut américain de géophysique USGS.

### EFFONDREMENT D'UNE PASSERELLE EN BOLIVIE :

## Quatre personnes tuées



Quatre personnes ont péri et 60 autres blessées quand une passerelle s'est effondrée lors de l'ouverture du Carnaval d'Oruro, a déclaré dimanche le gouvernement bolivien.

Selon un rapport officiel, trois des

quatre victimes étaient des musiciens et l'autre était un fan. Les blessés ont été soignés dans quatre hôpitaux de la ville.

Il a annoncé qu'une enquête a été ouverte pour déterminer la cause de l'accident.

APS

qué que la passerelle a été spécialement construite pour l'ouverture du carnaval et s'est effondrée à cause de la surcharge."

Il a annoncé qu'une enquête a été ouverte pour déterminer la cause de l'accident.

### ACCIDENT DE LA ROUTE EN CHINE :

## 10 morts après un renversement d'autocar dans le nord-ouest



Au moins dix personnes ont péri après le renversement d'un autocar survenu lundi matin sur une autoroute dans la province du Gansu (nord-ouest). La police a annoncé qu'un autocar de 55 sièges surchargé transpor-

tait 61 personnes quand il est sorti de la route et s'est renversé lundi matin dans la préfecture autonome tibétaine de Gannan. Parmi les passagers, douze étaient mineurs, cependant aucun d'entre-eux n'a trouvé la mort. Les

resscapés ont été transportés vers des hôpitaux de Gannan. Quatre personnes se trouvent dans un état critique et sont soignées aux soins intensifs. L'autocar avait quitté dimanche Wenshan, dans la province du Yunnan (sud-

## INTEMPOÉRIE

# Le coût des inondations pourrait doubler d'ici 2050 en Europe



Le coût des inondations en Europe pourrait atteindre 23,5 milliards d'euros par an vers 2050, soit le double des dégâts importants enregistrés en juin 2013 en Europe centrale, pour cause de développement économique et de changement climatique, selon une étude parue dimanche.

Le coût des inondations en Europe se chiffre à environ 4,9 milliards par an en moyenne sur la période 2000-2012 mais, en 2013, en raison d'un épisode important en Allemagne et une partie de l'Europe centrale, ce chiffre a atteint 12 milliards d'euros, rappelle cette étude publiée dans la revue *Nature Climate Change*.

Des chiffres appelés à croître selon les modèles utilisés par les chercheurs : un tiers de l'augmentation est attribué au changement climatique qui va

modifier les régimes de précipitations et accroître les risques d'inondations importantes, et les deux tiers s'expliquent par le développement économique, qui augmente le nombre et la valeur des biens à risque. Cette étude a pour objectif d'évaluer le risque d'inondation en Europe dans les décennies à venir, en réunissant plusieurs disciplines : hydrologie, économie, mathématiques et adaptation au changement climatique. Elle s'appuie sur les débits de plus d'un millier de cours d'eau et des données sur les

schémas de protection actuels et futurs contre les inondations, dans un scénario projetant une hausse de la température de 2,8°C au 21<sup>e</sup> siècle.

En ce début 2014, des inondations importantes ont de nouveau frappé la Grande-Bretagne, le Var et la Bretagne en France ainsi que le centre de l'Italie. La Bretagne vient de connaître son hiver "le plus pluvieux" depuis 1959, a indiqué vendredi Météo France dans son bilan provisoire de l'hiver météorologique (décembre à mars).

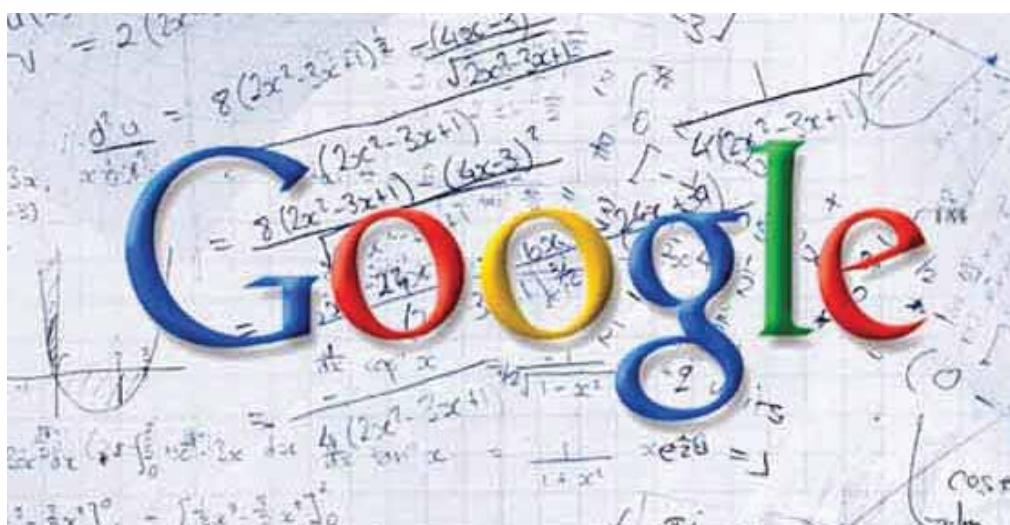
## LA COURSE ENTRE L'HUMAIN ET L'ALGORITHME

# La stratégie tous azimuts de Google

*Quelle que soit la posture à l'égard de la théorie transhumaniste des patrons de Google, convaincus que, dans un avenir proche, l'intelligence des algorithmes dépassera celle de l'humain, force est de reconnaître que la diversité et la pertinence de ses investissements dans la recherche et les start up innovantes, donnent l'impression que le moteur de recherche fait tout pour raccourcir les échéances. Y parviendra-t-il ?*

Par Samy YACINE

C'est à ne plus savoir où donner de la tête avec le flux d'informations faisant état des multiples investissements et acquisitions de Google, engagé dans une véritable course pour faire régner ses algorithmes en maîtres de l'Humanité. Les deux patrons du moteur de recherche «Larry Page et Sergey Brin ont pour ambition de radicalement changer le monde. Aussi vite et aussi profondément que possible», nous explique Astro Teller, responsable de l'unité GoogleX, le «laboratoire secret» de Google, dans des propos repris par le site suisse [www.bilan.ch](http://www.bilan.ch). La confirmation, fin janvier dernier, sur le fil de l'AFP de l'acquisition de l'entreprise britannique DeepMind, spécialisée dans l'intelligence artificielle, a été ainsi perçue dans la logique des choses. Elle aurait coûté selon des indiscrétions rapportées par le site spécialisé Re/code aux environs de 400 millions de dollars pour une opération menée dans la plus grande discrétion, par le premier patron de Google Larry Page en personne. Sur le site [www.atlantico.fr](http://www.atlantico.fr), il est indiqué que «DeepMind, basée à Londres, se présente comme une entreprise de pointe dans le domaine de l'intelligence artificielle, avec des applications commerciales dans la simulation, le commerce en ligne et les jeux». Ce site rappelle par ailleurs l'intérêt de Google pour la recherche sur l'intelligence artificielle qui l'a conduit, notamment à une association avec l'agence spatiale américaine la Nasa, ainsi qu'avec des universités américaines pour mettre sur rail son projet phare le fameux Quantum Artificial Intelligence Lab. A la mi-janvier, une autre annonce de Google, pour nous informer d'un accord conclu pour lui permettre de s'offrir, pour un peu plus de 3 milliards de dollars, «Nest Labs, fabricant américain d'alarmes et de thermostats intelligents pour la maison», selon le même site qui ajoute qu'un mois auparavant, «il avait racheté le fabricant de robots Boston Dynamics». Au début du mois de février, une autre annonce, celle de la mobilisation d'un nouveau fonds d'investissement pour soutenir des sociétés ayant des projets relativement avancés, ou, pour reprendre les termes du communiqué publié par la firme, et répercutés par l'AFP, «qui ont déjà des bases solides et sont vraiment prêtes à étendre



leur activité de manière importante. «Pour les sociétés bénéficiant de ce fonds, précise Google, l'apport peut se constituer par un accès à des experts technologiques ou des produits du moteur de recherche. Une information qui fait dire à une journaliste du site [www.bilan.ch](http://www.bilan.ch) : «De la médecine aux transports, le fonds de capital-risque du géant américain de l'internet sélectionne et soutient des compagnies qui inventent notre futur.»

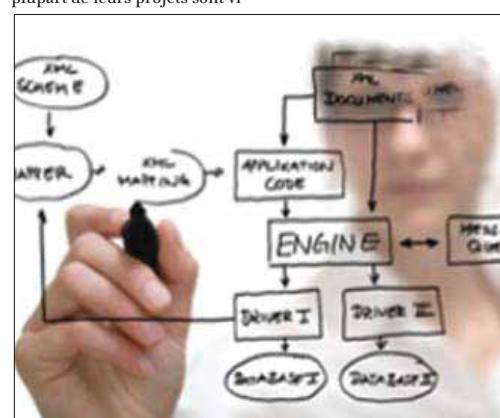
Dans cette affaire, Google informe avoir déjà opéré trois acquisitions, à savoir, comme le rapporte l'AFP, «SurveyMonkey, un organisateur de sondages, Lendig Club qui met en relation des emprunteurs et des investisseurs (...), et Renaissance Learning qui propose des cours de lecture ou de mathématiques en ligne utilisés par près de 20 millions d'élèves et d'enseignants.» Google c'est tout cela et plus, serait-on tenté de dire au regard de la récente annonce de son investissement dans la cartographie en 3D pour Smartphone. C'est son projet Tango qu'il vient de présenter durant la dernière semaine de février et qui vise, selon le site [www.itepresso.fr](http://www.itepresso.fr) «à permettre aux smartphones de cartographier en trois dimensions leur environnement direct. Dans son annonce, Google fait savoir également que près de 200 prototypes ont été développés avec des équipements technologiques, constitués, selon l'AFP de «capteurs de mouvement, ou encore de quoi mesurer la profondeur de champ. Les caméras

sont elles aussi adaptées à des usages permettant de réaliser en temps réel une carte 3D des alentours.» La société Google n'a pas encore précisé les usages auxquels elle destine cette innovation, même si, selon l'agence française AFP «une telle technologie pourrait servir à de nombreux usages.» Et l'agence d'énumérer quelques exemples, comme la possibilité aux usagers de «prendre les côtés de leurs intérieurs simplement en passant avec le smartphone», de telle sorte, explique-t-elle, que ceux-ci «n'auraient plus qu'à aller acheter de nouveaux meubles à l'aide de ces cartographies 3D détaillées.» L'autre option possible avec ces équipements, «guider les handicapés et les aveugles dans des lieux qu'ils ne connaissent pas, ou tout simplement aider une personne à ne pas se perdre dans ces milieux.» En attendant de trouver des débouchés marketing à ces «jojos», Google débourse sans compter sur toutes les applications susceptibles d'étoffer ses offres de contenus et de satisfaire le maximum des besoins des internautes. Le site suisse [www.bilan.ch](http://www.bilan.ch) s'est intéressé à cette politique de Google, en illustrant par le cas d'une jeune quadragénaire dont la vie quotidienne semble toute orientée vers des applications de ce genre. Sa maison, son véhicule, ses lunettes, rien n'échappe à l'emprise de ces services, y compris sa santé, suivie par des applications spécifiques qui l'aident à faire ses diagnostics et à se faire prescrire certaines thérapies.

«Ce personnage fictif vit dans l'avenir que nous prépare Google, notamment par l'intermédiaire de son fonds de capital-risque Google Ventures», souligne le journaliste de ce site qui donne la parole à David Drummond, vice-président senior de la maison mère Google et référent pour Google Ventures, qui explique ainsi sa mission sur les colonnes du magazine Fortune : «Nous avons ici la possibilité d'utiliser notre argent, notre expertise, nos cellules grises ainsi que la force de la marque Google pour bâtrir de nouvelles grandes compagnies et développer quelque chose d'utile.» Pour mieux analyser cette stratégie, le site suisse a interrogé Blaise Reynaldin, un expert en stratégie web qui voit ainsi les choses : «La plupart de leurs projets sont vi-

taux pour ne pas rater les prochains virages technologiques. Le meilleur moyen de conserver un coup d'avance sur les futurs modes de consommation de l'information, c'est encore de l'inventer.»

Mais l'expert nuance ces approches en admettant que même chez ces géants on peut céder à «une tendance à la surenchère d'annonces pour des concepts plus ou moins réalistes. Par exemple Amazon, qui promet une livraison par drone, ou Google et son ascenseur pour l'espace.» Il estime que même sans portée pratique, de telles annonces offrent aux grandes sociétés du net des opportunités de susciter «un buzz planétaire bénéfique à leur image et au cours en bourse.»



# GASTRO

## À chaque âge, les bons réflexes !

*Inflammation de l'estomac et de l'intestin, la gastroentérite touche tous les âges de l'enfance. Avec un problème majeur chez le plus petit : le risque de déshydratation. Causée par un virus, le plus souvent le*

*Rotavirus, la gastro-entérite se manifeste par des selles trop liquides et trop fréquentes, une perte d'appétit, parfois des vomissements et de la fièvre. L'inflammation du tube digestif entraîne des troubles de l'absorption intestinale, et surtout une fuite d'eau et de sels minéraux qu'il faut compenser.*

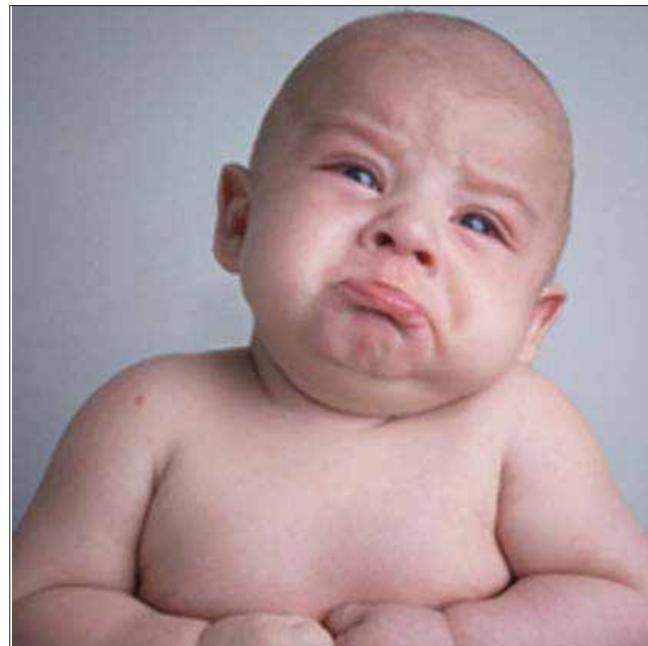
### Si votre bébé a moins de six mois

Dès les premiers symptômes, cessez de donner du lait et tout aliment solide, pendant douze heures, voire vingt-quatre heures afin de laisser l'intestin au repos. A cet âge, il se déhydrate très vite. Il faut donc le réhydrater à l'aide de solutés de réhydratation (en pharmacie), qui apportent à la fois de l'eau et des sels minéraux. Leur reconstitution est simple : un sachet à diluer dans 200 ml d'eau. L'important est d'en proposer à volonté lors des douze premières heures, très régulièrement et en petites quantités. Si votre bébé est nourri au sein, poursuivez l'allaitement et complétez les repas avec des biberons de solutés de réhydratation. Le « retour à la normale » doit être progressif. Donnez dans un premier temps un lait de transition sans PLV (protéines du lait de vache) et sans lactose, d'autant plus que la diarrhée a été sévère.

À savoir : si votre bébé est somnolent, a la peau qui garde le pli quand on la pince doucement et s'il urine peu ou moins souvent que d'habitude, les signes d'une déshydratation sont réunis. Vous devez consulter en urgence.

### Si votre bébé a deux ans

Vous pouvez juguler la diarrhée en lui proposant des produits « constipants » tels que le riz, les carottes, la banane ou encore les compotes de pommes-coings, tout en lui donnant beaucoup à boire. En cas de vomissements, le médecin associera un anti-



vomitif. Et pour diminuer les pertes d'eau, il conseillera un antidiarrhéique, du racécadotril (tirotan). La prise de probiotiques,

un temps encouragé, l'est moins. Reprenez une alimentation normale pas à pas. Introductionz le deuxième ou troisième jour les

aliments les plus digestes, comme les yaourts et les potages, et évitez les corps gras.

À savoir : la présence de sang et de glaires évoque une origine bactérienne de la diarrhée. Dans ce cas, un examen des selles (coproculture) est nécessaire pour donner un traitement antibiotique adapté.

### Votre enfant est en maternelle

Stoppez encore toute alimentation irritante pour l'intestin et donnez-lui beaucoup à boire. S'il n'a pas faim, ce n'est pas grave. Laissez-le manger ce qui lui fait plaisir et faites-lui confiance. De lui-même, il préférera bananes, pâtes, pain, gâteau... ! En cas de fièvre, n'hésitez pas à donner du paracétamol aux doses recommandées, soit une prise toutes les six heures.

À savoir : la gastro-entérite est très contagieuse. Gardez votre enfant à la maison, sous peine qu'il contamine tous ses petits camarades d'école. Veillez à lui faire respecter une mesure simple d'hygiène : bien se laver les mains après être allé aux toilettes.

### Et la vaccination ?

Elle est proposée aux bébés qui vivent en collectivité. Deux vaccins sont disponibles (le Rotatet et le Rotarix), sous forme buvable. Ils peuvent être donnés en simultané avec d'autres vaccins (le vaccin hexavalent, injectable lui) dès les premiers mois de la vie. Son efficacité dure un an.

## Fièvre de l'enfant : Les parents souvent démunis

**Selon l'Inserm, les parents connaissent mal les recommandations pour faire baisser la fièvre de leur enfant. Face à ce symptôme, ils ont tendance à paniquer et oublier les premiers gestes à faire.**

« La fièvre chez l'enfant suscite parfois une peur irrationnelle qui tend à surcharger les cabinets de médecins et les urgences pédiatriques alors que des recommandations de bonne pratique ont largement été diffusées pour gérer correctement ce symptôme ». Pour vérifier comment les parents se comportent face aux pics de fièvre de leur enfant, les chercheurs de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm) ont interrogé les parents de plus de 6 500 enfants âgés de un mois à douze ans et présentant une fièvre depuis moins de 48 heures.

« Les résultats montrent que 89 % des parents mesurent bien la température de leur enfant que ce soit par voie rectale, orale, auriculaire ou sous les aisselles, 61 % savent que 38°C est le seuil défini pour indiquer que l'enfant a de la fièvre, mais seulement 23 % conduisent correctement un traitement antipyrrétique (contre la fièvre) et

à peine 15 % respectent les mesures physiques contribuant au bien-être de l'enfant », expliquent les chercheurs.

### Fièvre de l'enfant : les bons gestes

On considère qu'un enfant a de la fièvre quand sa température dépasse les 38°C, en l'absence d'activité physique intense, en étant normalement couvert et dans une température ambiante tempérée. Mais ce n'est qu'à partir de 38,5°C qu'il est éventuellement utile d'entreprendre un traitement avec un (et un seul) médicament antipyrrétique (paracétamol en première intention ou ibuprofène). Trois mesures simples, en association au traitement médicamenteux, sont à privilégier :

- proposer à boire fréquemment, en préférant une boisson bien acceptée par l'enfant à une boisson très fraîche, qui n'entraînera au mieux qu'une baisse limitée de la température ;
- ne pas trop couvrir l'enfant ;
- aérer la pièce.

« Ces mesures simples contribuent à limiter l'ascension de la température, à augmenter l'efficacité



du traitement médicamenteux et à maintenir une hydratation correcte de l'enfant. Les autres méthodes physiques, comme le bain à 2°C en dessous de la température corporelle, ne sont utiles que si elles ne vont pas à l'encontre de l'objectif principal du traitement, qui est la lutte contre l'inconfort », souligne l'ANSM (Agence nationale de sécurité du médicament).

## Pourquoi il faut parler à son bébé comme à un adulte



Vous ne rendez pas service à un bébé en étant gaga devant lui. Parlez-lui comme à une vraie personne, cela favorisera son développement cérébral.

Pas la peine de simuler le langage monosyllabique de bébé quand vous en voyez un, celui-ci vous remerciera si vous vous adressez à lui d'égal à égal. Eh oui, si vous le considérez comme un adulte en ayant une vraie conversation (certes un peu limitée) avec lui, son intelligence en sortira grandi.

Des chercheurs de l'Université Florida Atlantic aux Etats-Unis assurent que pour son bon développement cérébral, le bébé exige non seulement un langage châtié mais aussi un vocabulaire de qualité. "La parole doit être riche et complexe, a insisté la psychologue Erika Hoff, psychologue à l'université Florida Atlantic, lors de la conférence annuelle de la Société américaine pour le progrès de la science. Il ne s'agit pas seulement d'emmageriser du vocabulaire, il faut aussi que ce vocabulaire soit de qualité".

Les inégalités face au langage se jouent dès bébé.

Les chercheurs vont plus loin en indiquant que le niveau de langage des parents utilisé pour parler à bébé aurait un impact sur sa réussite scolaire future. Et les enfants issus d'un milieu plus défavorisé seraient davantage pénalisés.

Le docteur Noble, neurologue et pédiatre à l'Université de Columbia a fait ce constat en comparant les cerveaux d'enfants défavorisés et ceux d'enfants issus d'un niveau de vie élevé.

Résultat, les premiers, issus d'un milieu où la parole est moins élaborée, s'avèrent moins bons en classe que les seconds.

Ces différences entre les enfants de niveaux sociaux distincts seraient également visibles au niveau cérébral. En vieillissant, les régions du cerveau associées au développement de la parole sont plus sollicitées chez les personnes issues d'un milieu favorisé.

# Emmaillotage des bébés Une solution dangereuse

Les spécialistes mettent en garde les parents qui ont l'habitude d'emmailloter leurs bébés. Cette coutume favoriserait les problèmes de hanche chez les tout-petits, selon une récente étude.

Emmailloter son bébé pour l'apaiser, une pratique revenue en vogue depuis quelques années, se révèle être plus dangereuse que prévu. Plusieurs spécialistes tirent la sonnette d'alarme à l'aide d'une étude publiée par la revue pédiatrique *Archives of Disease in Childhood*. "Nous assistons à une réurgence de l'emmaillotage en raison de son effet palliatif sur les pleurs excessifs, les coliques et parce que ça favoriserait le sommeil. Environ 90% des enfants en Amérique du Nord sont emmaillotés dans les premiers mois de leur vie", s'alarment les chercheurs américains de l'université Hospital Southampton. Car cette vieille coutume se révèle risquée pour les tout-petits : en serrant leurs jambes et les empêchant de bouger, ce sont les articulations de la hanche qui souffrent.

### Un emmaillotage lâche

Gigoter dans tous les sens contribue au développement naturel de cette articulation et permet à la tête du fémur de s'emboîter dans la cavité d'os et de cartilage prévue à cet effet et éviter ainsi la luxation et toutes ses conséquences. Alors qu'un enfant sur cinq naît avec une anomalie de la hanche, l'emmaillotage serré et prolongé favorise la fixation de ce genre d'anomalies. Au Japon, un programme destiné à encourager les grands-mères à ne pas emmailloter trop serré leurs petits-enfants a permis de réduire la fréquence de la



luxation de la hanche, selon le professeur Nicholas Clarke, principal auteur de l'étude.

Les spécialistes recommandent donc de ne recourir qu'à un emmaillotage lâche qui laisse le bébé libre de ses mouvements. Jane Munro, du Royal College of Midwives, citée par le site BBC News, précise : "Nous

conseillons aux parents d'éviter l'emmaillotage, mais il est également essentiel de prendre en compte l'origine culturelle de chaque mère et de fournir des conseils individualisés pour nous assurer qu'elles gardent leurs bébés en toute sécurité."

## Botulisme : le miel augmente le risque chez le bébé

Avant un an, les bébés ne peuvent pas manier de miel, même en toute petite quantité. Ils risqueraient de développer une maladie rare mais grave, le botulisme infantile.

Le ministère de la Santé canadien rappelle aujourd'hui les risques de botulisme infantile liés à la consommation de miel chez les bébés de moins d'un an. En août dernier, l'Agence nationale de la sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES) avait aussi informé la population française de ces dangers. Depuis 2004, l'ANSES avait constaté une augmentation du nombre de cas de botulisme infantile. Elle rappelait donc, conformément aux recommandations de l'OMS qu' « il est absolument déconseillé de donner du miel, quelle que soit son origine, aux nourrissons de moins d'un an » et que « le

miel ne devrait jamais être ajouté à l'alimentation des bébés, ni utilisé sur le doigt ou la tétine pour calmer un nourrisson agité, souffrant de coliques. » Le botulisme infantile est une maladie rare qui peut se développer chez les enfants de moins d'un an. Elle est provoquée par les spores (cellules très résistantes) d'une bactérie (*Clostridium botulinum*) contenues dans les poussières et dans certains sols. Transportée par les abeilles, ces spores peuvent se retrouver dans le miel. Mais les bébés de moins d'un an n'ont pas un système immunitaire assez développé pour se protéger de cette infection qui touche le système nerveux.

### Les symptômes de la maladie

Le premier symptôme du botulisme infantile est la constipation. Mais, un enfant

touché par cette maladie va aussi exprimer des signes de faiblesse générale. On pourra constater chez le tout petit un faible réflexe de succion, une irritabilité, un manque d'expression faciale, et une perte de contrôle des mouvements de la tête. Parfois, la paralysie du diaphragme peut entraîner des troubles respiratoires graves nécessitant une intervention médicale. Si la plupart des cas de botulisme infantile oblige une hospitalisation très longue sous assistance respiratoire, les cas mortels sont extrêmement rares dans les pays occidentaux.

Passé un an, et grâce à des défenses plus efficaces, l'enfant éliminera les spores responsables de la maladie. Il pourra donc découvrir et consommer du miel sans danger.

## MORT SUBITE DU NOURRISSON : Certains bébés plus à risque ?

Il existerait une vulnérabilité du système nerveux de certains bébés qui augmenterait le risque de mort inattendue du nourrisson.

La mort inattendue du nourrisson (MIN), longtemps appelée « mort subite du nourrisson », est actuellement définie comme le décès soudain, inattendu et sans cause identifiée, d'un bébé âgé de 1 mois à 1 an. Selon le Dr Alain Senikie, médecin généraliste, elle touche environ un enfant sur 2000, le plus souvent entre 2 et 6 mois.

Pour tenter de la prévenir et réduire le nombre de cas de mort inattendue du nourrisson, on recommande aux parents de jeunes bébés de ne pas fumer dans l'environnement du nourrisson, de ne pas trop chauffer

la chambre et, surtout, de coucher le bébé sur le ventre.

Désormais, ces recommandations pourraient être ciblées et dispensées avec beaucoup plus de vigilance chez les parents de bébés « à risque ». En effet, le Dr Hannah Kinney, neurologue à l'hôpital pédiatrique de Boston, et son équipe de chercheurs, pensent avoir identifié une forme de vulnérabilité du cerveau chez certains bébés, qui expliquerait la survenue d'une mort précoce et inattendue.

Le médecin américain a examiné les cas de 71 nourrissons décédés et autopsiés et a pu analyser des prélèvements du tronc cérébral, une partie du système nerveux central située

sous le cerveau. Les enfants victimes ont été répartis en plusieurs catégories selon la cause de leur décès. Les chercheurs ont alors identifié des anomalies du tronc cérébral venant perturber le contrôle de la respiration, du rythme cardiaque, de la pression artérielle et de la température pendant le sommeil. « Ce sont ces anomalies qui vont empêcher le bébé de se réveiller quand sa température est trop élevée ou en cas de mauvaise ventilation », insiste le médecin dans un article publié dans la revue *Pediatrics*.

L'équipe de l'hôpital de Boston va maintenant poursuivre ses recherches afin de développer un test qui permettra de détecter cette vulnérabilité chez les bébés.

## AFSUD

## Le plus puissant syndicat sud-africain prépare la création d'un parti politique

Le plus puissant syndicat d'Afrique du Sud, l'Union nationale des métallurgistes sud-africain (Numsa), qui revendique 340.000 adhérents, a annoncé dimanche jeter les bases d'un nouveau parti politique qui défendra la «classe ouvrière».

Le porte-parole du syndicat, Castro Ngesbe, a annoncé le lancement d'un nouveau programme, le «United Front Movement for Socialism», qui regroupera des organisations de gauche et visera à promouvoir une meilleure éducation, des services de santé et municipaux pour les Sud-Africains pauvres.

Ce sera «un développement qui mènera à la formation d'un parti politique indépendant représentant la classe ouvrière», a-t-il expliqué.

## AJOURNEMENT DES POURPARLERS DE PAIX INTER-SOUDANAISS: Les deux parties se reprochent mutuellement l'échec

Le gouvernement du Soudan et les rebelles soudanais du Kordofan-Sud se sont mutuellement reproché dimanche soir l'échec des pourparlers à Addis Abeba, ajournés une nouvelle fois deux jours après leur reprise.

«Le gouvernement n'a rien à offrir pour apporter la paix», a dénoncé le secrétaire général du SPLM-N, Yasir Arman, accusant par ailleurs le chef de la délégation gouvernementale, Ibrahim Gandour, de n'avoir pas fait lui-même l'effort de venir à la table des négociations.

La délégation de Khartoum a elle accusé les rebelles d'avoir voulu reprendre les discussions au début, sans tenir compte du cadre fixé par le médiateurs lors des précédentes discussions.

«Ils sont venus avec une proposition totalement différente, quelque chose qu'il faudrait discuter longtemps, et la souffrance de notre peuple ne ferait que continuer», a estimé Ibrahim Gandour devant la presse.

L'Union africaine (UA), médiateur des pourparlers, a annoncé plutôt l'ajournement des négociations de paix entre le gouvernement du Soudan et les rebelles soudanais du Kordofan-Sud.

Les discussions, qui se tiennent dans la capitale éthiopienne Addis Abeba où siège l'UA, «ont en réalité été ajournées dès samedi soir», précise l'organisation panafricaine dans un communiqué, évoquant une «impasse sur une proposition formulée» par la médiation.

Estimant qu'il est à ce stade impossible de rapprocher les deux parties, le panel d'experts de l'UA qui tente de trouver une solution au conflit soudanais a décidé de consulter le Conseil de paix et de sécurité de l'UA, et invite les deux parties à poursuivre entre-temps les discussions entre elles.

Les discussions entre Khartoum et les rebelles du Spm-N, branche nord du Mouvement populaire de libération du Soudan (ex-rébellion sudiste), visent à mettre fin à trois ans de conflit dans les régions méridionales du Kordofan-Sud et du Nil-Bleu, conflit qui touche plus d'un million de civils.

Une première série de pourparlers avait eu lieu en février mais n'avait déjà duré que cinq jours. Les deux parties se retrouvaient alors pour la première fois autour d'une table depuis près d'un an.

APS

## PRÉSIDENTIELLE EN GUINÉE-BISSAU: |

# L'ex-ministre José Mario Vaz candidat du PAIGC

L'ex-ministre bissau-guinéen des Finances, José Mario Vaz, a été désigné dimanche candidat du Parti africain pour l'indépendance de la Guinée-Bissau et du Cap-Vert (PAIGC, ex-pouvoir) pour l'élection présidentielle du 13 avril dans son pays, indique la formation.



L'ex-maire de Bissau, a été choisi par les délégués du Paigc à l'issue de deux jours de primaires, qui mettaient en compétition au total 10 prétendants à la candidature du parti pour la présidentielle, dont l'actuel ministre de la Pêche, Mario Lopes Rosa, les anciens Premiers ministres, Carlos Gomes Junior et Aristides Gomes, et le diplomate Mario Cabral. Le vote final a dépar-

té José Mario Vaz et Mario Lopes Rosa. Sur 319 votants, M. Vaz a obtenu 208 voix, M. Rosa 109, il y a eu deux bulletins nuls.

Plusieurs personnalités ont déjà annoncé leur candidature, parmi lesquelles l'économiste et ex-responsable de la Banque mondiale Paulo Gomes, l'ex-ministre de l'Education et ex-recteur d'université à Bissau Tcherno Djalo, ainsi que l'ex-

bâtonnier de l'Ordre des avocats Domingos Quades, tous trois en tant qu'indépendants.

Autres préteurs déclarés : Abel Incada du Parti de la rénovation sociale (PRS, opposition), Helder Vaz de Résistance Guinée-Bissau/Mouvement Bafata (RGB, opposition) et Iaia Djalo du Parti nouvelle démocratie (PND, opposition).

## MILITAIRES DISPARUS AU MALI : Exhumation d'un nouveau corps près de Bamako

Le gouvernement malien a annoncé dimanche qu'un corps avait été exhumé d'un puits à Kati, près de Bamako, dans le cadre de l'enquête sur la disparition de soldats opposés au coup d'Etat militaire de mars 2012 au Mali.

Depuis début décembre 2013, plusieurs corps soupçonnés d'être ceux de militaires disparus ont été retrouvés dans différentes fosses communes dans des zones proches de Kati, ville-garnison située à 15 km de Bamako, qui fut le quartier général des soldats ayant renversé le 22 mars 2012 le président Amadou Toumani



Touré.

«Dans la nuit du samedi 1<sup>er</sup> mars 2013, le juge d'instruction pour le dossier des militaires disparus, Yaya Karambé, a fait procéder (...) à l'exhumation d'un corps enfoui dans un puits dans l'enceinte d'une concession (ensemble de maisons), sise au quartier Malibougou de Kati», a déclaré le gouver-

nement dans un communiqué.

«Le puits avait été obstrué à l'aide de cailloux après l'ensevelissement du corps», a-t-il ajouté.

Selon le gouvernement, l'exhumation a été ordonnée dans le cadre de l'enquête ouverte «pour enlèvement de personnes et complicité», visant le chef des putschistes de mars 2012, Amadou Haya Sanogo, et certains de ses proches, en lien avec des affrontements fin avril 2012 entre des putschistes et des soldats considérés comme loyaux envers le président renversé, surnommés «Bérets rouges.»

## LIBYE: Le gouvernement intérimaire dénonce l'attaque contre le Congrès général national

Le gouvernement intérimaire en Libye a dénoncé l'attaque contre le Congrès général national (CGN) et ses membres, appelant les citoyens libyens à respecter les règles de manifestations pacifiques.

«Le gouvernement intérimaire dénonce les actes de violences commis contre le Congrès général national», a indiqué dimanche soir un communiqué de presse du gouvernement, tout en appellant les citoyens à «exprimer leurs points de vues selon les principes du droit à manifester pacifiquement qui sont des acquis de la révolution du 17 février».

Deux députés ont été blessés par

balles quand des manifestants dont certains armés ont assailli dimanche soir les locaux du CGN.

Plus tôt, le porte-parole du Congrès, Omar Hmidane, avait affirmé que «des membres (du CGN) avaient été agressés», précisant que des voitures appartenant à des députés avaient été détruites.

Le gouvernement intérimaire a en outre espéré que le CGN entamera des discussions avec les manifestants en vue de prendre en considération leurs revendications, tout en rejetant «le recours à la violence pour faire imposer ses idées».

Par ailleurs, la coalition des forces nationales libyennes a dénoncé une

série d'assassinats, perpétrés par des hommes armés dans certaines villes libyennes, notamment à Benghazi (Nord-Est). «Le seul moyen de sortir de la crise à laquelle est affronté le pays c'est d'être à l'écoute de la voix de la rue», a déclaré Toufik Echahibi, membre de la commission de gestion de la coalition dans un communiqué.

La Libye est en proie à l'anarchie et à une escalade de la violence depuis la chute de l'ancien régime, en particulier dans l'est du pays, théâtre d'assassinats et d'attaques quasi-quotidiennes contre les forces des sécurité, les ressortissants étrangers et les missions diplomatiques.

## UKRAINE

# L'OTAN appelle au déploiement d'observateurs internationaux en Ukraine

**L'OTAN a appelé dimanche la Russie et l'Ukraine à rechercher une "solution pacifique" à la crise à travers le "dialogue" et le déploiement d'observateurs internationaux", a annoncé son secrétaire général, Anders Fogh Rasmussen.**

Ce déploiement se ferait "sous les auspices du Conseil de sécurité des Nations unies ou de l'OSCE" (Organisation pour la coopération et la sécurité en Europe), a précisé M. Rasmussen à l'issue d'une réunion des ambassadeurs des 28 pays membres de l'OTAN.

Une partie de la réunion s'est tenue en présence du représentant de l'Ukraine, pays avec lequel l'OTAN a signé un partenariat, tout comme avec la Russie.

M. Rasmussen a indiqué que l'Alliance atlantique entendait dialoguer avec la Russie à travers leur outil de coopération, le



Conseil OTAN-Russie.  
Il a précisé que plusieurs pays membres

avaient demandé une réunion OTAN-Russie.  
"Nous condamnons

l'escalade militaire russe en Crimée", a dit M. Rasmussen à l'issue d'une réunion.

"L'action militaire contre l'Ukraine par les forces russes est une violation de la loi internationale et contre-vaux aux principes du Conseil OTAN-Russie et du Partenariat pour la paix", un projet de l'OTAN avec les pays de l'ex URSS.

"Nous appelons la Russie à la désescalade de la tension. Nous appelons la Russie à honorer ses engagements internationaux à renforcer ses forces dans ses bases, et à ne pas interférer ailleurs en Ukraine", a-t-il ajouté.

## Le commandant en chef de la marine annonce prêter allégeance aux autorités de Crimée

Le commandant en chef de la marine ukrainienne, l'amiral Deni Berezovski, a annoncé dimanche qu'il prétait allégeance aux autorités de Crimée, au cours d'une conférence de presse à l'état-major de la flotte russe à Sébastopol.

"Je prête allégeance aux habitants de la république autonome de Crimée (...). Je jure d'obéir aux ordres du commandant suprême de la république autonome de Crimée", a-t-il déclaré.

Le Premier ministre de Cri-

mée, Serguï Axionov, a salué un "événement historique" et souligné que l'amiral Berezovski acceptait ainsi de se placer "sous les ordres des autorités légitimes de la péninsule", au cours de cette même conférence de presse.

L'amiral Berezovski avait été nommé vendredi à la tête de la marine ukrainienne par le président par intérim Olexandre Tourtchinov. Kiev est entrain de perdre le contrôle de la Crimée, où des milliers de soldats non identifiés bloquent les militaires

ukrainiens dans leurs casernes. La Crimée, péninsule russe-ophone du Sud de l'Ukraine, est la région autonome d'Ukraine qui s'oppose aux nouvelles autorités en place à Kiev.

La Crimée qui était aux mains des Turcs a été conquise par la Russie à la fin du XVIIIe siècle. Elle a d'abord appartenu, au sein de l'URSS, à la Russie, avant d'être rattachée à l'Ukraine en 1954. Elle abrite toujours la flotte russe de la mer Noire, dans le cadre d'un accord entre les deux pays.

## L'ONU dépêche Jan Eliasson en Ukraine

Un porte-parole des Nations unies a indiqué que le secrétaire-général adjoint de l'ONU, Jan Eliasson, devait se rendre dimanche (heure de New York) en Ukraine. "Le secrétaire-général adjoint sera personnellement informé des faits sur le terrain et pourra à son tour informer le secrétaire général sur les prochaines décisions que les Nations unies pourraient prendre pour favoriser un apaissement de la situation", a déclaré ce porte-parole. L'Ukraine s'est déclarée dimanche "au bord de la catastrophe" à la suite de la "déclaration de guerre" de la Russie et semblait perdre rapidement le contrôle de la Crimée, alors que l'Occident cherchait une issue à l'un des plus graves conflits avec Moscou depuis la guerre froide.

## Poutine accepte un «groupe de contact» pour "entamer un dialogue"

Le président russe Vladimir Poutine a accepté une proposition d'Angela Merkel sur la création d'un «groupe de contact» pour entamer "un dialogue politique" sur l'Ukraine, a indiqué dimanche le gouvernement allemand, après un entretien téléphonique de la chancelière allemande avec le président russe.

"Le président Poutine a accepté la proposition de la chancelière d'établir immédiatement une mission d'enquête ainsi qu'un groupe de contact, éventuellement sous la direction de l'OSCE, pour entamer un dialogue politique", selon un communiqué du gouvernement allemand. Lors de leur entretien téléphonique dimanche soir, la chancelière a "reproché au président russe d'avoir violé le Droit international par l'intervention russe, inacceptable, en Crimée", selon ce communiqué. Mme Merkel lui a notamment reproché une violation du mémorandum de Budapest de 1994, dans lequel la Russie s'était engagée à respecter l'indépendance et la souveraineté de l'Ukraine dans ses frontières



existantes, ainsi que le traité sur la flotte russe de la Mer noire de 1997.

La chancelière a par ailleurs de nouveau exhorté M. Poutine à respecter l'intégrité territoriale de l'Ukraine, selon le communiqué.

## Les ministres britanniques vont boycotter les JO Paralympiques de Sotchi

Le gouvernement britannique va boycotter les jeux Paralympiques de Sotchi pour protester contre l'intervention militaire de la Russie en Ukraine, a annoncé dimanche le Premier ministre David Cameron.

Selon le Premier ministre, ce "ne serait pas bien" que les ministres britanniques se rendent aux jeux Paralympiques 2014, qui débutent le 7 mars, en raison de "la gravité de la situation" en Ukraine.

"A cause de la gravité de la situation en Ukraine, William Hague et moi-même croyons que ce ne serait pas bien que les ministres du Royaume Uni assistent aux Paralympiques de Sotchi", a-t-il dit cité par l'AFP.

Le chef de la diplomatie britannique William Hague s'est rendu à Kiev pour rencontrer les nouveaux dirigeants ukrainiens, les assurer du soutien de Londres et les inciter à la retenue.

Le Premier ministre Cameron devrait, lui, parler plus tard dans la soirée de dimanche avec le président américain Barack Obama, selon son porte-parole. Il a en revanche rappelé que le "Premier ministre soutenait pleinement la participation" des athlètes britanniques aux jeux Paralympiques de Sotchi.

## John Kerry à Kiev

Le secrétaire d'Etat américain John Kerry sera à Kiev mardi pour soutenir les autorités intérimaires ukrainiennes, au moment où les troupes russes contrôlent complètement la Crimée, ont annoncé dimanche des responsables américains.

Le département d'Etat a annoncé dans un communiqué le voyage de M. Kerry mardi dans la capitale ukrainienne, tandis qu'un responsable américain faisait état du "contrôle opérationnel complet" par Moscou de la Crimée, une péninsule du sud de l'Ukraine.

"Le 4 mars à Kiev, le secrétaire d'Etat Kerry rencontrera des représentants du nouveau gouvernement ukrainien, des dirigeants (du Parlement) et des membres de la société civile", a indiqué dans un communiqué le porte-parole du département d'Etat, Jennifer Psaki.

Cette étape surprise précédera deux autres en Europe pour M. Kerry, à Paris et à Rome mercredi et jeudi.

## Moscou et Pékin soulignent leur concordance de vues sur la situation en Ukraine

Le ministre russe des Affaires étrangères Sergueï Lavrov et son homologue chinois Wang Yi ont souligné lundi, lors d'une conversation téléphonique, partager les mêmes points de vue sur la situation en Ukraine, a indiqué la diplomatie russe.

Sergueï Lavrov et Wang Yi ont souligné "la large concordance de vues de la Russie et de la Chine sur la situation dans ce pays et autour", affirme un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

"Les ministres sont convenus de poursuivre leurs contacts étroits sur ce thème", ajoute cette source.

La Russie et la Chine sont déjà des alliés sur plusieurs dossiers diplomatiques tels que la Syrie.

APS

## CHINE

**Berlin condamne fermement l'attaque brutale dans le sud-ouest**

► L'Allemagne a fermement condamné l'attaque sanglante perpétrée samedi dans la gare de Kunming, dans le sud-ouest de la Chine, au cours de laquelle 29 personnes ont trouvé la mort, a annoncé dimanche dans un communiqué le ministère allemand des Affaires étrangères. "Nous condamnons l'attaque brutale contre des civils innocents dans la gare de Kunming, dans le sud-ouest de la Chine", a indiqué le communiqué citant le porte-parole du ministère. "Cet acte ne peut être justifié", a annoncé le porte-parole, exprimant sa compassion aux familles des victimes.

Plus de 10 terroristes présumés armés de couteaux ont fait irruption dans la gare, samedi à 21h20, et ont poignardé toute personne se trouvant à leur portée. Un total de 29 personnes ont été tuées et plus de 130 autres ont été blessées.

L'attaque terroriste était organisée et prémeditée par des séparatistes du Xinjiang (ouest de la Chine), a affirmé le gouvernement municipal de Kunming.

**Le Conseil de sécurité de l'ONU condamne l'attaque terroriste dans une gare en Chine**

► Le Conseil de sécurité des Nations unies, a condamné dimanche dans les termes les plus vigoureux l'attentat terroriste perpétré samedi dans une gare de Kunming, dans le sud-ouest de la Chine, ayant fait 29 morts et 130 blessés.

Selon un communiqué publié à la presse, les 15 membres du Conseil de sécurité de l'ONU ont fermement condamné cette attaque terroriste dans la gare de Kunming, capitale de la province du Yunnan au sud-ouest de la Chine, et a exhorté "tous les Etats, conformément à leurs obligations, en vertu du Droit international et des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, à coopérer activement avec les gouvernements concernés dans la lutte contre le terrorisme. Les membres du Conseil de sécurité ont réaffirmé que "le terrorisme sous toutes ses formes et manifestations constitue l'une des menaces les plus graves pour la paix et la sécurité internationales". Tous les actes de terrorisme sont criminels et injustifiables, quels qu'en soient les motifs, indique le communiqué du conseil.

Les membres du Conseil de sécurité ont réitéré "leur détermination à lutter contre toutes les formes de terrorisme, conformément aux responsabilités que lui confère la Charte des Nations unies, souligne le communiqué. Le Conseil de sécurité a également mis l'accent sur la nécessité de traduire en justice les auteurs, organisateurs, financiers et commanditaires de cet attentat terroriste.

Pour sa part, le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon a condamné samedi dans les termes les plus vifs l'attaque horrible. "Le secrétaire général note qu'il n'y a aucune justification pour le meurtre de civils innocents et espère que les responsables seront traduits en justice", a déclaré le porte-parole de M. Ban dans un communiqué publié samedi.

APS

• Six Palestiniens ont été arrêtés lundi par l'armée d'occupation israélienne lors d'une incursion en Cisjordanie, ont rapporté des médias.

## PALESTINE-ISRAËL

**Six Palestiniens arrêtés lors d'incursions israéliennes en Cisjordanie**

Les forces d'occupation israéliennes ont arrêté six Palestiniens lors d'une incursion dans le village de Madama, dans le sud de Naplouse.

Plusieurs perquisitions des maisons ont eu lieu pendant plusieurs heures avant l'arresta-

tion de ces Palestiniens, a-t-on ajouté de mêmes sources.

L'armée israélienne procède souvent à des arrestations arbitraires dans les territoires palestiniens occupés, en dépit des condamnations de la communauté internationale.

## VENEZUELA

**des milliers de manifestants de nouveau dans la rue à Caracas**

Plusieurs milliers de Vénézuéliens ont manifesté dimanche à Caracas à l'appel d'étudiants qui protestent depuis près d'un mois, avec le soutien de l'opposition, contre la gestion du président, Nicolas Maduro, ont rapporté des correspondants sur place. Une nouvelle fois réunis pour dénoncer l'insécurité, le coût de la vie et les pénuries qui gâchent le quotidien de nombreux Vénézuéliens, les manifestants appelaient aussi dimanche à un "dia-

logue sincère" avec le président pour mettre un terme à un mouvement qui a fait 18 morts et plus de 260 blessés depuis son lancement, le 4 février en province.

Quatre marches devaient converger vers la Place Brion, dans le quartier de Chacaito (est), un des bastions de l'opposition. A chaque cortège correspondait un des maux dénoncés par les manifestants: l'insécurité, l'impunité et les exactions policières, la crise

économique et la censure des médias, selon Juan Requesens, un des chefs de file étudiants à l'origine de la manifestation.

Le président Maduro a lancé cette semaine un dialogue national, mais les leaders du mouvement et les principaux opposants refusent de participer à ce qu'ils qualifient de "mascarade" et exigent la libération de l'opposant Leopoldo Lopez, interpellé le 18 février pour "incitation à la violence".

## BAHREÏN

**Manifestation à Bahreïn, un policier blessé par une explosion**

Un policier a été blessé par une explosion dans un village proche de la capitale bahreïn Manama, où des manifestants ont bloqué des rues, a annoncé le ministère bahreïni de l'Intérieur.

Une force de police est intervenue pour faire face à un "groupe de saboteurs qui ont bloqué des rues dans le village d'Akr Charqueïh", a indiqué un responsable de la police cité dans un communiqué du ministère.

L'un des policiers a été touché par une

explosion au moment où il aidait une femme à traverser la rue.

Un véhicule des forces de l'ordre et une voiture civile ont été endommagés, a ajouté le responsable.

Aucune précision sur la nature de cette explosion n'a été apportée. Bahreïn est secoué par une vague de violences depuis le lancement en février 2011 d'un mouvement de contestation, qui réclame une véritable monarchie constitutionnelle dans le pays.

## PAKISTAN

**11 personnes tuées dans un attentat suicide contre un tribunal d'Islamabad**

Au moins 11 personnes ont trouvé la mort et une vingtaine d'autres blessées dans un double attentat suicide commis lundi contre un tribunal de la capitale pakistanaise Islamabad, a annoncé la police locale. Selon des sources policières, des hommes armés ont tenté de secourir un de leur ami qui comparaisait devant ce tribunal du quartier de F-8, au cœur d'Islamabad, capitale en règle générale épargnée par les violences. Les assaillants ont ouvert le feu, puis deux d'entre eux ont détoné leur ceinture explosive, d'après la police. "Onze personnes ont perdu la vie et 24 autres ont été blessées", a déclaré à l'AFP le chef de la police d'Islamabad, Sikandar Hayat. L'hôpital PIMS, où les victimes ont été transportées, a confirmé ce bilan et précisé que la moitié des blessés étaient dans un état critique.

## RESPONSABLE AMÉRICAIN

**"Il faut laisser une chance" aux négociations sur le programme nucléaire iranien**

Le secrétaire américain au Trésor, Jacob Lew, a appelé à laisser une chance aux négociations sur le nucléaire iranien.

"Il est d'une importance critique de donner une chance de succès à des négociations" et "de résérer la force comme dernière option", a indiqué dimanche M. Lew, cité par des médias.

"Avant que nous acceptions un accord complet, l'Iran devra fournir de véritables preuves que son programme nucléaire (...) est et restera exclusivement pacifique", a-t-il précisé.

L'Iran et le groupe 5 + 1 (Etats-Unis, Russie, Chine, France, Grande-Bretagne et Allemagne) ont entériné un accord nucléaire provisoire à Genève le 24

novembre 2013, en vertu duquel Téhéran a gelé certaines activités nucléaires en échange d'un assouplissement partiel des sanctions imposées à ses secteurs de l'énergie et financier.

"Cet allégement ne permettra pas à l'économie iranienne de se remettre des profonds dommages économiques infligés par le programme de sanctions", a encore déclaré M. Lew, relevant que l'accord provisoire permettait à l'Iran d'accéder à seulement 4,2 milliards de dollars sur un total d'une centaine de milliards de dollars de fonds bloqués dans des banques étrangères.

Dans ce contexte, "nous n'avons pas besoin de nouvelles sanctions maintenant" et "décider de nouvelles sanctions

maintenant pourrait faire dérailler les négociations en cours", a-t-il mis en garde.

Dimanche, le président iranien Hassan Rohani a affirmé que son pays était déterminé à poursuivre ses négociations en nucléaire avec le groupe 5 + 1 jusqu'à "la victoire finale" de la nation iranienne. Assurant que le programme nucléaire iranien est "uniquement pacifique", M. Rohani a souligné que l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) n'a trouvé aucun signe d'une diversion vers un but militaire. Dans son dernier rapport, l'AIEA affirme que Téhéran respecte cet accord, conclu en novembre 2013 à Genève.

## Programme du mardi 4 mars 2014

## TF1

06h30 Magazine jeunesse TFou  
08h25 Météo  
08h30 Magazine de télé-achat Télleshopping  
09h20 Météo  
09h25 Série dramatique Au nom de la vérité  
09h55 Série dramatique Au nom de la vérité  
10h25 Série réaliste Petits secrets entre voisins  
10h55 Série réaliste Petits secrets entre voisins  
11h20 Série réaliste Petits secrets entre voisins  
11h55 Magazine de la gastronomie Petits plats en équilibre  
12h00 Jeu Les douze coups de midi  
12h50 Magazine sportif L'affiche du jour  
13h00 Journal  
13h40 Magazine de la gastronomie Petits plats en équilibre  
13h45 Histoire d'un rêve  
13h50 Météo  
13h55 Les feux de l'amour  
15h10 L'amour sans préavis 7  
17h05 Quatre mariages pour une lune de miel  
18h05 Jeu Bienvenue chez nous  
19h05 Jeu Money Drop  
19h15 Météo  
20h00 Journal  
20h35 Magazine de services My Million  
20h38 Météo  
20h40 Nos chers voisins  
20h45 C'est Canteloup  
20h55 Person of Interest 777 Inédit  
21h45 Série de suspense Person of Interest 777  
22h35 Série de suspense Person of Interest 777  
23h25 Loterie Tirage de l'Euro Millions  
23h30 Série policière Following 7

## 2

08h00 Journal  
08h10 Magazine de services Télématin (suite)  
09h05 Dans quelle éta-gère  
09h10 Des jours et des vies  
09h35 Amour, gloire et beauté  
10h00 C'est au programme  
10h55 Météo outremer  
11h00 Jeu Motus  
11h30 Jeu Les Z'amours  
12h00 Tout le monde veut prendre sa place  
12h55 Météo 2  
13h00 Journal  
13h50 Société La femme que je suis  
13h51 Météo 2  
13h55 Magazine du consommateur Consomag  
14h00 Magazine de société Toute une histoire  
15h45 Comment ça va bien !  
17h00 Dans la peau d'un chef  
17h45 Jeu N'oubliez pas les paroles  
18h30 Talk show L'émission pour tous  
19h30 L'émission pour tous, la suite  
19h50 Météo 2  
20h00 Journal  
20h35 Parents mode d'emploi  
20h37 Magazine sportif Image du jour  
20h40 Magazine musical Alcaline l'instant  
20h42 Météo 2  
20h45 La maison préférée des Français Inédit  
23h00 Société La femme que je suis  
23h05 Justice Intimes violences 777

## 3

07h51 Dessin animé Les Dalton  
08h02 Les lapins crétins : invasion  
08h08 Les lapins crétins : invasion  
08h15 Les lapins crétins : invasion  
08h25 Les lapins crétins : invasion  
08h32 Les lapins crétins : invasion  
08h38 Les lapins crétins : invasion  
08h45 Série d'animation La chouette & Cie  
08h55 Scooby-Doo, Mystères Associés  
09h19 Scooby-Doo, Mystères Associés  
09h44 Série d'animation Jamie a des tentacules  
09h55 Jamie a des tentacules  
10h10 Les lapins crétins : invasion  
10h16 Les lapins crétins : invasion  
10h23 Dessin animé Les lapins crétins : invasion  
10h29 Dessin animé Les lapins crétins : invasion

10h40 Série d'animation Bienvenue chez les Jolipré  
10h45 Magazine du consommateur Consomag  
10h50 Magazine régional Midi en France  
11h55 Météo  
12h00 12/13 : Journal régional  
12h25 12/13 : Journal national  
12h55 Magazine de découvertes Météo à la carte  
13h50 Série policière Un cas pour deux  
14h50 Série policière Un cas pour deux  
16h05 Société La femme que je suis  
16h10 Jeu Des chiffres et des lettres  
16h50 Jeu Harry  
17h20 Magazine littéraire Un livre, un jour  
17h30 Jeu Islam  
18h10 Jeu Questions pour un champion  
19h00 19/20 : Journal régional  
19h18 19/20 : Edition locale  
19h30 19/20 : Journal national  
19h58 Météo  
20h00 Magazine sportif Tout le sport  
20h10 Magazine sportif Les coups du sport  
20h15 Feuilleton réaliste Plus belle la vie  
20h45 Téléfilm dramatique Louis la Brocante 7 Inédit  
22h20 Météo  
22h25 Grand Soir 3  
23h20 Magazine du cinéma Le pitch  
23h25 Magazine culinaire Les carnets de Julie

## CANAL+

08h00 Divertissement-humour Les Guignols de l'info  
08h08 La météo  
08h10 Multisports Zapsport  
08h15 Série d'animation Les Simpson  
08h40 Comédie Les amants passagers 7  
10h05 Court métrage Insolation  
10h10 Magazine d'actualité Le tube  
10h45 Drame Une Estonienne à Paris 7  
12h19 Interview La nuit de...  
12h23 La nouvelle édition  
12h45 La nouvelle édition, 2e partie  
14h00 Série de suspense Homeland 777  
14h50 Série de suspense Homeland 777  
15h40 Magazine d'actualité Le supplément  
16h25 Divertissement-humour La caméra planquée de François Damiens  
16h35 Comédie sentimentale 20 ans d'écart 777  
18h00 Divertissement Dans la bouche...  
18h03 Divertissement Dans la bouche...  
18h05 Divertissement Zapping  
18h15 Le Before du grand journal  
18h45 Le JT  
19h10 Talk show Le grand journal  
20h00 Talk show Le grand journal, la suite  
20h20 Divertissement Le petit journal  
20h55 Happiness Therapy 777  
22h53 Plateaux cinéma indépendant  
22h55 Comédie dramatique Blançanieves 777

## M

07h45 Dessin animé Princesse Sofia  
08h10 Dessin animé Les blagues de Toto  
08h25 Dessin animé Le petit Nicolas  
08h40 Série d'animation Martine  
09h00 Météo  
09h05 Magazine de télé-achat M6 boutique  
10h05 Météo  
10h10 La petite maison dans la prairie  
11h00 La petite maison dans la prairie  
12h00 Scènes de ménages  
12h40 Météo  
12h45 Le 12/45  
13h05 Scènes de ménages  
13h40 Météo  
13h43 Magazine culinaire Astuces de chef  
13h45 Une prof particulière  
15h45 Série policière Jessica King  
16h30 Jeu Les reines du shopping  
17h30 Jeu Un dîner presque parfait  
18h40 Magazine d'information 100% mag  
19h40 Météo  
19h45 Le 19/45  
20h05 Série humoristique Scènes de ménages  
20h50 Film d'aventures Indiana Jones et la dernière croisade 777  
23h10 Film d'action Le médaillon

## TÉLÉ

## La sélection

20h50

## Person of Interest



## Résumé

Fusco travaille seul sur le nouveau numéro délivré par la machine. Carter et Finch sont encore à Ryker's Island, bien décidés à faire évader Reese, incarcéré avec les autres hommes capturés à la banque. Donnelly, toujours convaincu que le dangereux «homme en costume» fait partie de ses prisonniers, demande à Carter de mener un interrogatoire. Celle-ci sait qu'elle tient là une possibilité de faire évader Reese. Finch cherche à établir un contact direct avec Carter pour la guider dans son interrogatoire...

## 2

20h47

## La maison préférée des Français

## Résumé

Pour commenter l'émission sur Twitter #maisonpreferee, Vingt-deux maisons situées dans toutes les régions de France métropolitaine ont été sélectionnées pour être soumises au vote des téléspectateurs. Stéphane Bern présente le classement et dévoile la demeure qui a le plus charmé les Français par son originalité, son charme et la décoration intérieure. Il fait également découvrir trois résidences hors compétition : le Palais-Bulles, cher à Pierre Cardin ; la villa Santo Sospir, autrement nommée «Villa tatouée», de Jean Cocteau ; et le fameux Moulin de Dammemois, demeure de Claude François. Ces propriétés hors du commun ont été rénovées avec patience et inventivité.



## 3

20h45

## Louis la Brocante



## Résumé

Lors d'une vente tenue par Garance, clerc de maître Carbone, le nouveau commissaire-priseur de Saint-Jean, Maryvonne trouve une première édition rare d'un livre de voyage. Elle l'offre à Louis, qui en trouve un deuxième. Comment de tels ouvrages sont-ils arrivés dans l'antichambre d'une petite salle de campagne ? Louis découvre qu'ils proviennent d'une collection dérobée à la Bibliothèque municipale de Lyon. Garance n'est au courant de rien. Carbone, lui, a une explication : Marceau, l'ex-compagnon de Garance et père de Baptiste, son petit garçon, est jaloux et cherche à les compromettre. Une suspicion de recel n'est pas une bonne publicité pour leur activité...



## CANAL+

20h55

## Happiness Therapy

## Résumé

Après huit mois d'internement en hôpital psychiatrique, Pat Solatano est contraint de retourner vivre chez ses parents. Pendant son absence, il a tout perdu. Sa maison d'abord, son emploi d'enseignant ensuite, mais surtout sa femme Nikki, qui a obtenu le divorce. Convaincu qu'il est guéri, le trentenaire bipolaire, devenu un optimiste forcené, se met en tête de reconquérir sa femme. Il se heurte dans cette entreprise à l'incompréhension de son père, plus intéressé par le football que par les états d'âme de son fils. Lors d'un dîner chez son meilleur ami, Pat rencontre Tiffany, une jeune et jolie veuve un brin nymphomane, elle aussi sujette à la déprime. Les deux marginaux sont en phase, et Tiffany propose à Pat de l'aider dans sa reconquête...

## M

20h50

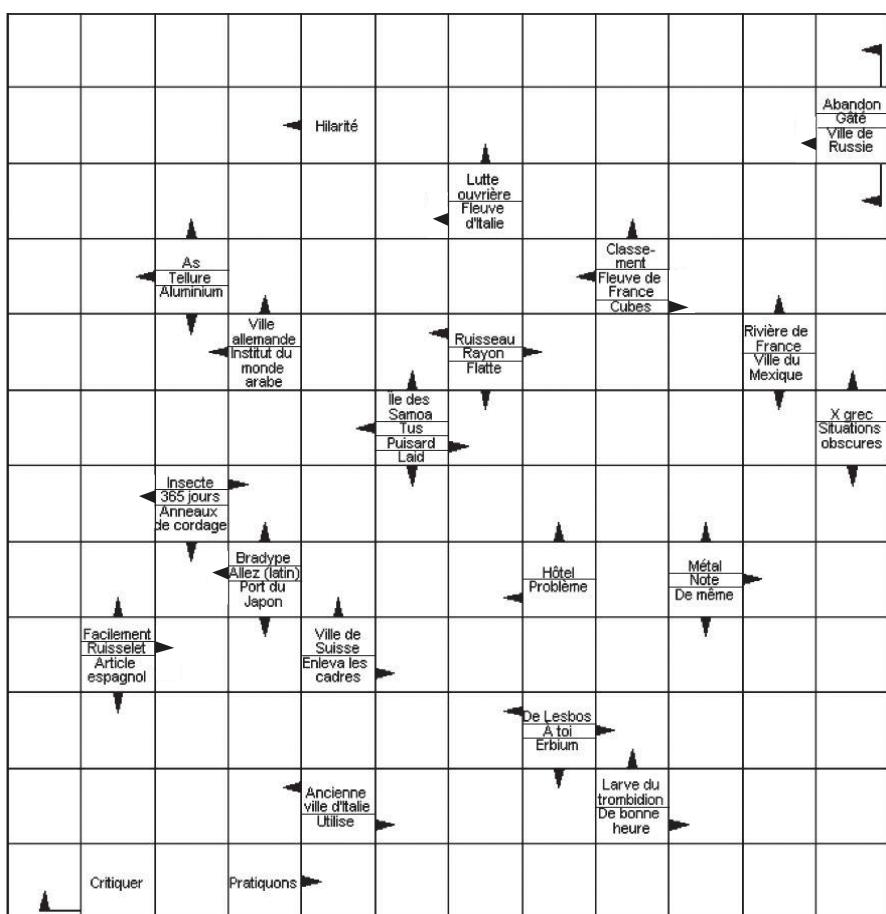
## Indiana Jones et la dernière croisade



## Résumé

Un éminent médiéviste lancé sur la piste du Graal, le professeur Jones, disparaît mystérieusement à Venise. Son fils, Indiana, retrouve les notes de son géniteur et décide de partir à sa recherche, accompagné d'une charmante archéologue, Elsa. Les deux aventuriers se rendent d'abord à Venise, plus précisément dans les catacombes inexplorées des chevaliers du Graal. Bientôt, ils sont pris en chasse par des Turcs, qui craignent un éventuel sacrilège. C'est ainsi qu'Indiana apprend que son père est en réalité séquestré par des Allemands dans un château autrichien. Il parvient à libérer son père, et s'enfuit avec lui au Moyen-Orient, sur les traces du saint Graal...

## Mots fléchés n°529



## Samouraï-sudoku n°529

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standards du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



## Mots croisés n°529

## Horizontalement:

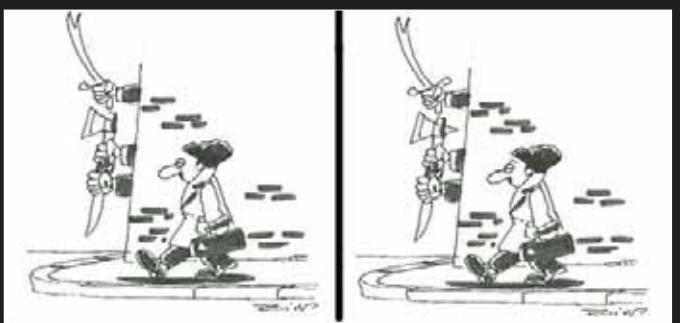
- Art d'incruster au marteau des filets décoratifs d'or sur une surface métallique ciselée
- Spumescient - Habitants
- Tumeurs graisseuses benignes - Nielsbohrum
- Interjection - Fleuve de l'antique Sogdiane
- Proposition - Vol
- Filet - Candela
- Partie inférieure du système jurassique - Prénom

## Verticalement:

- Femme de lettres française
- Laborieux - Pronom personnel - Ville des Pays-Bas
- Changement - Légèrement froide
- Câbles - Licol
- Terme de tennis - Conjonction - Fer - Thulium
- Pronom relatif - Officier de bouche, à la cour des
- rois de France
- Site archéologique du Mexique - Connait
- Assiduité
- Chiquenaudes données sur le nez - Envers
- Américum - Radio-Canada - Attachées
- Actions aimables
- Ville de l'Allemagne - Epoque - Dieu solaire

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

## 7 erreurs



## Proverbes

J'acceptais l'ennui alors qu'il me refusait, je le mets près de ma tête, je le retrouve près de mes pieds.

**Proverbe algérien**

Les dents ont beau rire, le cœur sait la blessure qu'il porte.

**Proverbe berbère**

Le mérite appartient à Celui qui commence, même si le suivant fait mieux.

**proverbe arabe**

Chassez le naturel, il revient au galop

**Proverbe français**

## C'est arrivé le 4 mars

**1929** : Herbert Hoover devient le 31e Président des États-Unis.

**1931** : Signature d'un accord entre Gandhi et le vice-roi des Indes prévoyant la libération des prisonniers politiques et permettant que le sel soit librement utilisé par les couches les plus pauvres de la population.

**1933** : Franklin Roosevelt devient le 32e président des États-Unis et lance le New Deal.

**1964** : Envoi de l'UNFICYP à Chypre.

**1974** : Harold Wilson devient Premier ministre du Royaume-Uni.

**1980** : au Zimbabwe, victoire électorale de Robert Mugabe.

**1992** : Dissolution du Front islamique du salut (FIS) en Algérie.

**2002** : Ibrahim Rugova est élu président du Kosovo.

## Célébrations :

- **Canada : Ontario** : St. Thomas Charter Day, Journée de la charte de St. Thomas ratifiée en 1881.

- **États-Unis** : Inauguration Day (Journée de l'inauguration) fêtée de 1798 à 1933, aujourd'hui le 20 janvier.

- **États-Unis : Pennsylvanie** : Charter Day (Journée de la charte), commémore l'acte de cession de la colonie de Pennsylvanie au quaker fondateur William Penn.

- **États-Unis : Vermont** : Admission Day, Journée de l'Admission au sein de la confédération des États-Unis.

## MONDIAL 2014 : PRÉPARATION DE L' EQUIPE NATIONALE

# La Slovénie, un test amical aux allures officielles

On y est. L'équipe nationale de football jouera demain son premier match amical face à la Slovénie, au stade de Mustapha-Tchaker de Blida (18h00), en vue de la coupe du Monde 2014 au Brésil (12 juin-13 juillet), un test qui devrait permettre au coach national d'avoir son idée sur le groupe qui sera retenu pour la grande messe du football mondial.



M.A.F

En dehors de son cachet amical, cette rencontre est très importante et pour les joueurs mais aussi pour Vahid Halilhodzic, qui devra être fixé sur le 23 qui effectueront le voyage pour le Brésil.

Ayant retenu 28 éléments pour ce testament, coach Vahid aura l'occasion de jauger les qualités de ses éléments, à ce moment crucial de la saison, et surtout à 100 jours du coup- d'envoi du mondial.

Parmi les nouveautés, on retient l'arrivée de Nabil Bentaleb, le milieu de terrain de Tottenham (Premier League anglaise) et Zineddine Ferhat, le joueur polyvalent de l'USM Alger.

Le sélectionneur national a pratiquement battu le rappel au même groupe convoqué pour le match retour des barrages qualificatifs face au Burkina Faso

(1-0), disputé le 19 novembre dernier, une manière de ne pas chambouler un effectif qui a déjà donné entière satisfaction.

Les Verts qui vont jouer un adversaire européen, en amical, une année et demi après avoir donné la réplique à la Bosnie-Herzégovine (défaite 1-0), en match disputé sur terrain trompé d'eau, au stade du 5 juillet, rappelle-t-on.

La Slovénie, qui n'est pas étrangère pour les coéquipiers du capitaine Majid Bougherra, pour avoir déjà joué face à l'Algérie, au mondial 2010 en Afrique du Sud avec une défaite pour les Verts (1-0), constitue un sparring-partner de taille pour la bande à Halilhodzic, qui devra en tirer pas mal d'enseignements à l'issue de cette partie.

Selon les observateurs, le niveau réel de l'équipe nationale sera jugé en croissant le fer avec des formations européennes, même si la Slovénie non

qualifiée pour la coupe du monde, est loin d'être considérée comme l'un des grands d'Europe.

Mais ce n'est pas tous les jours qu'on joue une équipe du Vieux continent, et les Algériens devront utiliser à bon escient ce rendez-vous pour ce frotter avec le haut niveau, d'autant qu'en Coupe du

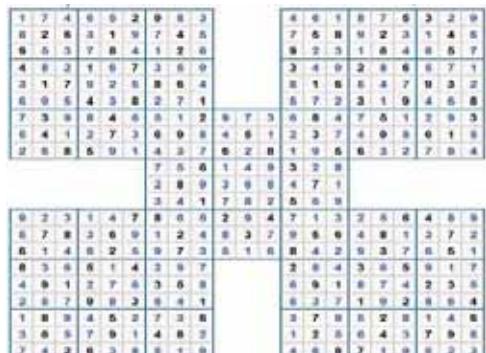
mai face à l'Arménie à Genève, ladite liste devrait être rendue publique. Les Algériens enchaîneront juste après avec la dernière rencontre au programme de préparation, le 4 juin face à la Roumanie à Genève, avant de s'envoler pour le pays de la Samba, le lendemain à bord d'un avion spécial de la compagnie nationale.

Rappelons, que l'équipe nationale a entamé dimanche un stage bloqué au centre national technique de Sidi Moussa (Alger), en présence de quatre gardiens de but et 24 joueurs de champ.

Les adversaires de l'Algérie au mondial joueront également des matches amicaux demain, une date qui s'inscrit dans le calendrier de la fédération internationale de football (Fifa).

Ainsi, la Belgique sera opposée à la Côte d'Ivoire à Bruxelles, la Russie sera opposée à l'Arménie à Krasnodar, alors que la Corée du Sud défiera la Grèce à Athènes.

## Sudoku N°528



Mots Croisés N°528

CARQUEIRANNE  
ODEURS■EMEUT  
NICEE■AVINEE  
CRUSTACE■N■T  
IE■TERTIAIRE  
L■UER■ALI■AM  
IMBUES■LONGE  
AGAR■ABELIEN  
B■C■CHARI■AT  
US■CHALE■UN■  
LISIER■NANTI  
ECU■FACTUBER

Mots Fléchés N°528

LARMOIEMENTS  
ORAISON■NOE■  
UTILE■SOEURS  
FURENT■BRERA  
OSE■TEC■VRAI  
Q■NS■NENE■IN  
ULTIMES■SENT  
EU■REBUS■R.E  
RESSERRES■OS  
ISE■REEL■BI  
E■TOUS■OSONS  
■CHUT■ENRAGE

## FC PORTO (PORTUGAL)

# Nabil Ghilas signe sa première titularisation en championnat

L'attaquant international algérien, Nabil Ghilas, a signé sa première titularisation avec le FC Porto en championnat du Portugal de football lors du nul ramené du terrain de Vitoria Guimaraes (2-2), dimanche soir pour le compte de la 21<sup>e</sup> journée de l'épreuve.

Ayant offert à son équipe la qualification aux huitièmes de finale de l'Europa League face aux Allemands de Francfort jeudi passé, en égalisant dans les derniers instants de la rencontre en déplacement (3-3, 2-2 à l'aller), Ghilas se voit ainsi «récompensé» par son entraîneur qui l'a aligné pendant tout le temps de la rencontre.

Le joueur de 24 ans, qui avait rejoint le champion du Portugal en titre l'été dernier en provenance de Moreirense relégué en deuxième division locale, a été crédité d'une prestation «très honnable», selon les observateurs.

Il a même été à deux doigts d'inscrire un but lorsqu'à sa reprise de tête a heurté la barre transversale de la cage adverse en première mi-temps. Ghilas, l'un des meilleurs buteurs du championnat portugais la saison passée, ne faisait jusque-là que de rares apparitions sous les couleurs de la sa nouvelle équipe, ce qui a failli lui coûter sa place en sélection nationale en prévision du match amical contre la Slovénie. En effet, l'attaquant algérien n'a pas été retenu, dans un premier temps dans la liste finale des joueurs concernés par ce rendez-vous prévu pour mercredi au stade Mustapha-Tchaker de Blida (18h 00), avant qu'il ne soit repêché pour combler la défaillance de Sofiane Feghouli, qui a déclaré forfait pour des raisons de santé.

Après leur nul ramené de Guimaraes,



les coéquipiers de Ghilas s'éloignent davantage du leader, Benfica Lisbonne.

Neuf points les séparent désormais de leur éternel rival.

## Publicité

### CHAMPIONNAT DE GRÈCE / PANATHINAIKOS

#### 6<sup>e</sup> but pour Mehdi Abeid



Le milieu de terrain algérien, Mehdi Abeid, s'est à nouveau illustré en contribuant à la victoire surprise de son équipe Panathinaikos sur le terrain de l'Olympiakos (3-0) dimanche soir pour le compte de la 27<sup>e</sup> journée du championnat de première division de Grèce de football.

Abeid (23 ans) a inscrit le troisième but de son équipe à une minute de la fin du temps réglementaire de la partie au prix d'un coup franc direct, portant à six le nombre de buts qu'il a marqués depuis le début de cet exercice.

Une belle performance pour un joueur qui évolue au milieu défensif, et de surcroît pour sa première expérience dans le championnat de Grèce qu'il a

rejoint l'été dernier en provenance de Newcastle (Premier League anglaise) à titre de prêt.

L'ex-international olympique algérien était pressenti par la presse algérienne pour rejoindre la sélection nationale en prévision du Mondial-2014 au Brésil, mais son nom n'a pas figuré dans la liste élargie aux 36 joueurs concernés par le match amical face à la Slovénie, mercredi à Blida, ni celle finale rendue public en début de semaine.

Les coéquipiers de Abeid occupent la quatrième place au classement avec 50 points, devancés de 24 unités par le leader, Olympiakos, mais ils restent toujours en course pour une place européenne.

LIGUE DES CHAMPIONS : (1/16E DE FINALE - ALLER)

## Large victoire de l'ES Sétif sur l'ASFA Yennenga (5-0)

Le représentant algérien, l'ES Sétif, a largement battu son homologue burkinabé, ASFA Yennenga, sur le score de (5-0), mi-temps (3-0), en match aller des 1/16e de finale de la Ligue des champions africains de football, disputé dimanche au stade 8 mai 45 de Sétif.

Les buts de la rencontre ont été inscrits par Belamirri (19), El-Ogbi (37, 42), Nadji (69) et Djahnit (90+3). Cette rencontre a été dirigée par un trio d'arbitres tunisiens constitué de l'arbitre central Selim Jedibi, assisté de Majed Rahouma et Mohamed Bitouta.

Le match retour se déroulera la semaine prochaine au Burkina-Faso.



COUPE DE LA CAF (1ER TOUR ALLER)

## Le CA Bizertin (Tun) s'impose face à Desportivo da Huila (Ang) (1-0) à Lubango

Le CA Bizertin s'est imposé face à Desportivo da Huila d'Angola (1-0), en match aller du 1<sup>er</sup> tour de la Coupe de la CAF de football, disputé dimanche à Lubango.

Le but de la victoire du club tunisien a été inscrit par Adem Rejai à la 50. Le match retour aura lieu le week-

end prochain. L'autre représentant tunisien, l'Etoile du Sahel a concédé une courte défaite devant le club congolais CARA (0-1), disputé samedi à Pointe Noire. Le but de la victoire de CARA a été inscrit par Uboah à la 43. Le match retour aura lieu le week-end prochain à Sousse.

LIGUE DES CHAMPIONS (1/16E DE FINALE - ALLER)  
**Horoya de Conakry bat le Raja de Casablanca (1-0)**



Le Horoya club de Conakry, club champion de Guinée, s'est imposé dimanche devant le Raja de Casablanca sur le score de 1 but à 0 en match aller des 16<sup>es</sup> de finale de la Ligue des champions africains, disputé à Conakry.

La rencontre a été dominée durant la première période par les joueurs du Horoya club, qui ont profité de cette domination pour inscrire un but par l'attaquant Moussa Kéita dit Kennedy. C'est avec cet avantage que les deux clubs vont rejoindre les vestiaires pour la pause. À la reprise, les Guinéens vont maintenir la pression, face à des Marocains qui essayaient de remonter leur handicap du but encaissé, durant la première période.

Mais le score en restera là, jusqu'au coup de sifflet final de la rencontre. Une rencontre qui fut arbitrée par un trio sénégalais, dans un stade du 28 septembre bondé de supporters acquis à majorité pour le Horoya.

Le match retour se jouera dans une semaine au Maroc.

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION

## Le Club olympique de Bamako s'incline à domicile face à l'ASEC d'Abidjan

Le Club olympique de Bamako (COB) s'est incliné à domicile (0-2) face à l'ASEC d'Abidjan (Côte d'Ivoire) en 16<sup>es</sup> de finale aller de la Coupe de la Confédération africaine de Football (CAF), disputé dimanche dans la capitale malienne.

Le COB a encaissé le premier but à la 11<sup>e</sup> minute sur un penalty et le second but à la 90<sup>e</sup> minute.

Les autres équipes maliennes engagées dans les compétitions africaines ont connu des fortunes diverses. Samedi, en Coupe CAF, les Congolais (RDC) du CS Don Bosco avaient battu (2-1) le Djoliba de Bamako en déplacement.

A Bamako, en Ligue des champions, le Stade Malien avait été contraint au nul blanc (0-0) face à Al Ahly du Soudan.

L'AS Réal de Bamako a réalisé en Ligue



des champions, la meilleure opération en allant battre au Nigeria Enyimba 2-1.

LIGUE DES CHAMPIONS (16<sup>ES</sup> DE FINALE ALLER)

## Les résultats complets

Berekum Chelsea (GHA) - Ahli Benghazi (LIB) 1-1  
Enyimba (NGR) - AS Real (MLI) 1-2  
Astres de Douala (CAM) - TP Mazembe (RDC) 1-1  
Barrack Y.C (LBR) - Séwé Sport (CIV) 3-3  
Dedebit (ETH) - CS Sfaxien (TUN) 2-1  
AC Léopards (CGO) - Primeiro de Agosto (ANG) 4-1  
Horoya (GUI) - Raja Casablanca (MAR) 1-0  
Entente Sétif (ALG) - ASFA Yennenga (BFA) 5-0  
Young Africans (TAN) - Al Ahly (EGY) 1-0  
Nkana FC (ZAM) - Kampala City Coun-

cil (OGA) 2-2  
Gor Mahia (KEN) - Espérance (TUN) 2-3  
Dynamos FC (ZIM) - AS Vita Club (CGO) 0-0  
Flambeau de l'Est (BDI) - Coton Sport (CAM) 1-0  
Zamalek (EGY) - Kabuscorp da Palanca (ANG) 1-0  
Stade Malien (MLI) - El Hilal (SUD) 0-0  
Kaizer Chiefs (AFS) - Liga Muçulmana (MOZ) 4-0  
Les matches retour se dérouleront la semaine prochaine (7-9 mars).

APS

# Publicité



Source : Wikipédia.fr

# Les stars du Mondial

## LUKA MODRIĆ



Modrić débute sa carrière professionnelle en 2003 en jouant pour le Zrinjski Mostar en 1<sup>re</sup> division du championnat de Bosnie-Herzégovine. À 18 ans, il devient l'un des meilleurs joueurs du championnat et est élu joueur de l'année en 2004.

Plus tard, il reçoit de nombreuses propositions et déclare que, faisant référence au jeu physique de la première division, il est alors transféré à l'Inter Zapresić et y joue une saison, offrant à cette petite équipe la 2<sup>e</sup> place du championnat, avant de retrouver le Dinamo Zagreb en 2005.

Convoité par plusieurs clubs dont Arsenal, Luka Modrić signe le 26 avril 2008 à Tottenham Hotspur, un club londonien. Le montant du transfert est estimé entre 20 et 25 M€. C'est un nouveau record pour Tottenham, qui avait dépensé en 2007 16,5 M€ pour s'attacher les services de Darren Bent.

Le 30 mai 2010, il prolonge son contrat de six ans avec Tottenham qui jouera enfin la Ligue des champions lors de la saison 2010-2011.

Lors du mercato d'été 2011, Luka Modrić reçoit une proposition de la part de Chelsea. Suite à quoi, le joueur déclare

*Luka Modrić, né le 9 septembre 1985 à Zadar (Croatie), est un footballeur international croate. Il joue au poste de milieu de terrain au Real Madrid. Il est considéré comme l'un des meilleurs milieux du monde.*

publiquement être intéressé par ce challenge et par l'ambition des Blues. Cependant le staff de Tottenham fait tout pour le garder, et Harry Redknapp multiplie les interventions devant la presse afin de signaler que son joueur n'est pas à vendre. Blasé, Modrić se mure dans un long silence et refuse de jouer le match de Ligue Europe contre Heerenveen.

Le 27 août 2012, après de longs mois de négociations, Luka Modrić s'engage pour 5 saisons au Real Madrid contre un chèque de 35 millions d'euros et 7 millions d'euros de bonus en faveur de son désormais ancien club, Tottenham.

Deux jours après son arrivée dans la capitale espagnole, Modrić rentre en fin de match pour le match retour de la Supercoupe d'Espagne face au FC Barcelone (2-1) et remporte son premier trophée.

Le 03 novembre 2012, Modrić marque son premier but sous les couleurs du Real Madrid, en Liga contre le Real Saragosse. Sous l'ère Ancelotti au Real Madrid, il devient une pièce importante de l'effectif madrilène et réalise de belle performance.

Il commence à jouer pour l'équipe des moins de 21 ans croate et poursuit avec l'équipe

du pays dans laquelle il fait ses débuts en amical contre l'Argentine le 1<sup>er</sup> mars 2006 à Bâle en Suisse. La Croatie remporte le match (3-2) et Modrić qui joue pendant plus de 80 minutes, est jugé par beaucoup comme étant l'un des meilleurs joueurs de l'équipe[prf. nécessaire].

Modrić participe à la Coupe du Monde 2006, à l'Euro 2008 puis à l'Euro 2012 avec l'équipe de Croatie.

### Distinctions individuelles

Élu meilleur joueur du championnat bosnien en 2003

Élu espoir croate de l'année en 2004

Élu meilleur joueur croate de l'année en 2007, 2008 et 2011

Figure dans l'équipe-type du Championnat d'Europe des Nations en 2008



## SANTÉ

### L'amélioration de la qualité des soins se fera à travers une évaluation continue des établissements hospitaliers

► Améliorer la qualité des soins à travers l'évaluation continue des établissements, la formation et la disponibilité des équipements et des moyens de soins est le principal objectif du Programme d'appui au secteur de la santé (PASS), a indiqué hier à Alger le P<sup>r</sup> Ziri Abbas, directeur général du CHU de Tizi-Ouzou.

"Plusieurs coordinateurs du secteur de la santé sont intervenus dans les hôpitaux pour évaluer la qualité des soins et relancer la dynamique de la santé à travers les formations, enseignements, prise en charge des malades et disponibilité du matériel médical", a précisé le P<sup>r</sup> Ziri, lors d'une journée d'évaluation de la qualité des soins aux hôpitaux.

Le PASS est un programme d'appui au secteur de la santé qui a pour objectif d'assister le ministère algérien de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière dans la définition et la mise en œuvre d'une stratégie sectorielle de modernisation afin de parvenir à une offre de services préventifs et curatifs équitables et de qualité.

Le programme d'amélioration des qualités des soins s'effectue à travers un système d'évaluation d'indicateurs sélectionnés à savoir la formation continue des médecins, l'hygiène hospitalière, la disponibilité des médicaments et du matériel ainsi que les délais de prise en charge, a ajouté le P<sup>r</sup> Ziri, qui est aussi chef du service psychiatrie du CHU de Tizi Ouzou.

Il a fait savoir que cinq établissements hospitaliers publics et privés ont été sélectionnés pour la mise en œuvre de ce programme.

Les services médicaux de ces structures ont été visités par des experts internationaux de la santé, mandatés par le PASS, pour vérifier les conditions d'administration des soins, a ajouté le même directeur, précisant que la sécurité du patient, l'organisation des soins et les compétences du personnel ont été pris en considération.

De son côté, le directeur éthique et déontologie médicale au ministère de la Santé, le P<sup>r</sup> Madjid Bessaha a souligné que le degré de satisfaction des malades a été pris en considération par des questionnaires remis aux patients à leur sortie de ces établissements médicaux.

Afin d'évaluer les connaissances du personnel soignant, des questionnaires d'auto-évaluation ont également été remis aux responsables, médecins et infirmiers pour une évaluation continue de leurs informations scientifiques, a-t-il ajouté.

Ala fin de cette évaluation, un guide d'entretenir a été remis aux responsables des établissements sur l'organisation et la gestion des structures hospitalières.

Les experts internationaux ont proposé aux différentes structures sélectionnées des mesures d'amélioration des soins personnalisés pour adapter les services médicaux aux normes nationales et internationales.

Les résultats et recommandations tirés de ces évaluations seront transmis aux autres structures hospitalières du pays pour l'adaptation des soins aux standards mondiaux.

Le programme prévoit également le lancement de plusieurs formations sur le management de la qualité et la gestion hospitalière.

## Match amical Algérie-Slovénie (J-1) : Dernières retouches pour Halilhodzic

● Le sélectionneur de l'équipe nationale algérienne de football, le Bosnien Vahid Halilhodzic, n'aura que la séance d'aujourd'hui pour mettre au point le mécanisme qu'il voudrait faire fonctionner demain contre la sélection slovène, dans le premier match amical au programme des Verts pour préparer le prochain Mondial au Brésil.



ce match amical face à la Slovénie.

Deux nouveaux joueurs vont pouvoir effectuer leur baptême du feu avec les Verts : Nabil Bentaleb, milieu de terrain de Tottenham (Premier League anglaise), et Zinedine Ferhat, milieu de terrain de l'USM Alger.

Et c'est justement à se demander si ces joueurs seront alignés ou pas. Car, on se rappelle bien que Feghouli n'avait joué qu'une seule minute lors de sa première convocation. D'autre part, c'est aussi le cas du latéral droit de Reims, Aissa Mandi, convoqué pour la première fois lors du dernier match contre le Burkina Faso (1-0) en barrage retour des éliminatoires de la Coupe du monde, mais auquel il n'a pas pris part.

D'ailleurs, cette rencontre constitue le premier test préparatoire des Verts, en vue de la Coupe du monde 2014 au Brésil (12 juin-13 juillet) avant deux autres matches amicaux, le 31 mai face à l'Arménie à Genève, et le 4 juin devant la Roumanie, au même lieu.

Pour ce premier test, le coach Vahid avait d'abord convoqué 36 joueurs avant de n'en choisir que 28 pour

Présentent pour occuper un poste qui a toujours constitué le maillon faible des Verts, le jeune défenseur de 22 ans devrait être mis dans le bain face à la Slovénie. Titulaire à part entière

au sein de son club, Mandi souhaite bénéficier du même statut en sélection. Il doit toutefois sortir le grand jeu dès demain pour exaucer son vœu.

Demain, Feghouli serait bel et bien absent pour des "raisons de santé". Cela ne devrait toutefois pas l'empêcher de se présenter au regroupement, comme l'a exigé le sélectionneur national.

Donc coach Vahid devrait saisir cette dernière séance d'entraînement d'aujourd'hui pour la mise en place de son système de jeu et de ses orientations sans oublier surtout de faire le choix définitif de son « onze » entrant. La Slovénie devrait arriver aujourd'hui à Alger. Cette sélection n'est pas qualifiée pour le prochain Mondial, mais elle prépare les éliminatoires de l'Euro 2016 en France, où elle évoluera dans le groupe E, avec l'Angleterre, la Suisse, l'Estonie, la Lituanie, et Saint-Marin. Le sélectionneur de la Slovénie

nie Srecko Katanec a rendu publique une liste de 21 joueurs en prévision de ce match amical face à l'Algérie où on notera que tous les joueurs convoqués évoluent à l'étranger.

Les stars de l'équipe slovène à l'instar du gardien de but de l'Inter Milan S. Handanovic et l'attaquant de l'AC Milan Birska seront de voyage en Algérie.

Les 21 joueurs convoqués ont été regroupés lundi dernier à Brado près de Kranj.

A rappeler enfin que le match entre les sélections algérienne et slovène sera le second entre les deux équipes après la première confrontation en phase finale de Coupe du monde 2010 en Afrique du Sud. Les Slovènes s'étaient imposés sur le score de 1 à 0 sur une bourde du gardien Faouzi Chaouchi. Au Mondial-2014, l'Algérie évoluera dans le groupe H avec la Belgique, la Russie et la Corée du Sud.

## Présentation des nouveaux maillots pour le Mondial brésilien

Le nouveau jeu d'équipement de l'équipe nationale de football, dans ses deux versions officielles (tout en vert, et tout en blanc), a été présenté à la presse hier soir par la Fédération algérienne de football (FAF), au Centre technique de Sidi-Moussa, juste avant la zone mixte avec les joueurs.

Les équipements de marque Puma, comme les précédents, présentent d'importantes différences, comme la coupe du haut, et la taille du bas.

Les nouveaux maillots sont, en effet, beaucoup moins moulants que dans la précédente version, alors que les shorts ont été "rallongés" de quelques centimètres, puisqu'ils semblaient nettement plus longs que les anciens, a constaté l'APS sur place. Comme le Mondial-2014 se déroulera en plein été, dans un pays au climat



tropical, les nouveaux maillots de l'équipe nationale ne comportent pas de version en manches longues. Les deux versions (blanc et vert) sont présentées par la FAF hier soir étaient en manches courtes. Autre différence relevée dans le nouveau jeu de maillot

de l'EN, par rapport à l'ancienne version, l'absence du "Fennec" qui, jusqu'à présent, trônait fièrement sur le torse des joueurs algériens.

Pour le reste, la présentation est restée pratiquement la même, notamment, avec le drapeau national à droite du côté face du maillot, et le logo de la FAF du côté opposé, au moment où le logo de la marque Puma trône en plein milieu du torse.

En revanche, sur le short, le logo de l'équipementier allemand figure sur la cuisse droite, alors que du côté opposé, on retrouve le drapeau national. Un contraste vert-blanc qu'on retrouve sur les manches et le col des maillots, puisque la version en vert comporte un col et une moitié des manches en blanc, et vice-versa.

APS